

# Rouge

**Municipales :**  
**pour des listes unitaires**  
**des révolutionnaires**  
p 8-9

M 1578 N° 1041 6F

Hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (IVe Internationale)

du 3 au 9 déc. 82

**V**ENDUS! Trahison! ». Face aux sidérurgistes de Denain, Mauroy, Chevènement et Rigoud en ont pris « plein le buffet », contraints de « regarder en face cette colère-là ». Comme ils ne peuvent non plus être sourds devant celle de Vireux, ou celle de la Lorraine. Car toutes ces mobilisations sont comprises et soutenues par des millions de travailleurs.

« On a eu un coup de couteau d'un gouvernement de droite, résumait un délégué CFDT d'Usinor, et c'est la gauche qui nous enterre. » Mitterrand, le PS et le PC n'avaient-ils pas promis de maintenir les emplois dans la sidérurgie? N'avaient-ils pas expliqué, à juste titre, qu'il y avait d'énormes besoins d'acier pour faire « une politique de changement », avec tous les équipements collectifs et les logements nécessaires? N'avaient-ils pas juré de refuser de subir « les lois » du marché capitaliste? N'ont-ils pas réalisé les nationalisations dans ce but (page 3)?

**N**ON! Les travailleurs n'ont pas chassé la majorité de droite pour que la majorité PS-PC obéisse aux diktats du patronat français et européen.

A mille kilomètres de là, à Nantes et Saint-Nazaire, même colère ouvrière face aux agissements des directions de la SNIAS et d'Alsthom-Atlantique, face aux menaces sur l'emploi dans la navale, à Dubigeon (page 7).

Secouée, la fédération du PS de Loire-Atlantique vient de protester dans un tract: « Aucun moyen de contrôler l'orientation de ces entreprises n'a été mis en place (...) une nouvelle étape doit être franchie... Tout ce que les forces populaires comptent d'associations démocratiques, partis de gauche, organisations de masse des travailleurs, doivent s'unir pour détruire les citadelles de l'ancien régime. »

Autour du baron Davignon et des « experts » de Bruxelles, autour du CNPF, autour des hauts fonctionnaires « ex »-giscardiens liés au patronat... la bourgeoisie agit. Elle se maintient à la barre. Elle ordonne les restructurations, le chômage, les mesures d'austérité. Au nom de leur seule loi: le profit capitaliste. Que valent, à leurs yeux, la famine dans les pays sous-développés, les millions de chômeurs, les retraités presque sans ressources, les femmes renvoyées à leurs fourneaux et les jeunes sans emplois ou livrés à l'arbitraire patronal?

**E**N cherchant à s'entendre avec ces gens-là, en obéissant à ces exigences-là, le PS et le PC trahissent l'espoir du changement, et même les engagements pris avant d'être élus, comme le maintien de la sidérurgie et la lutte contre le chômage.

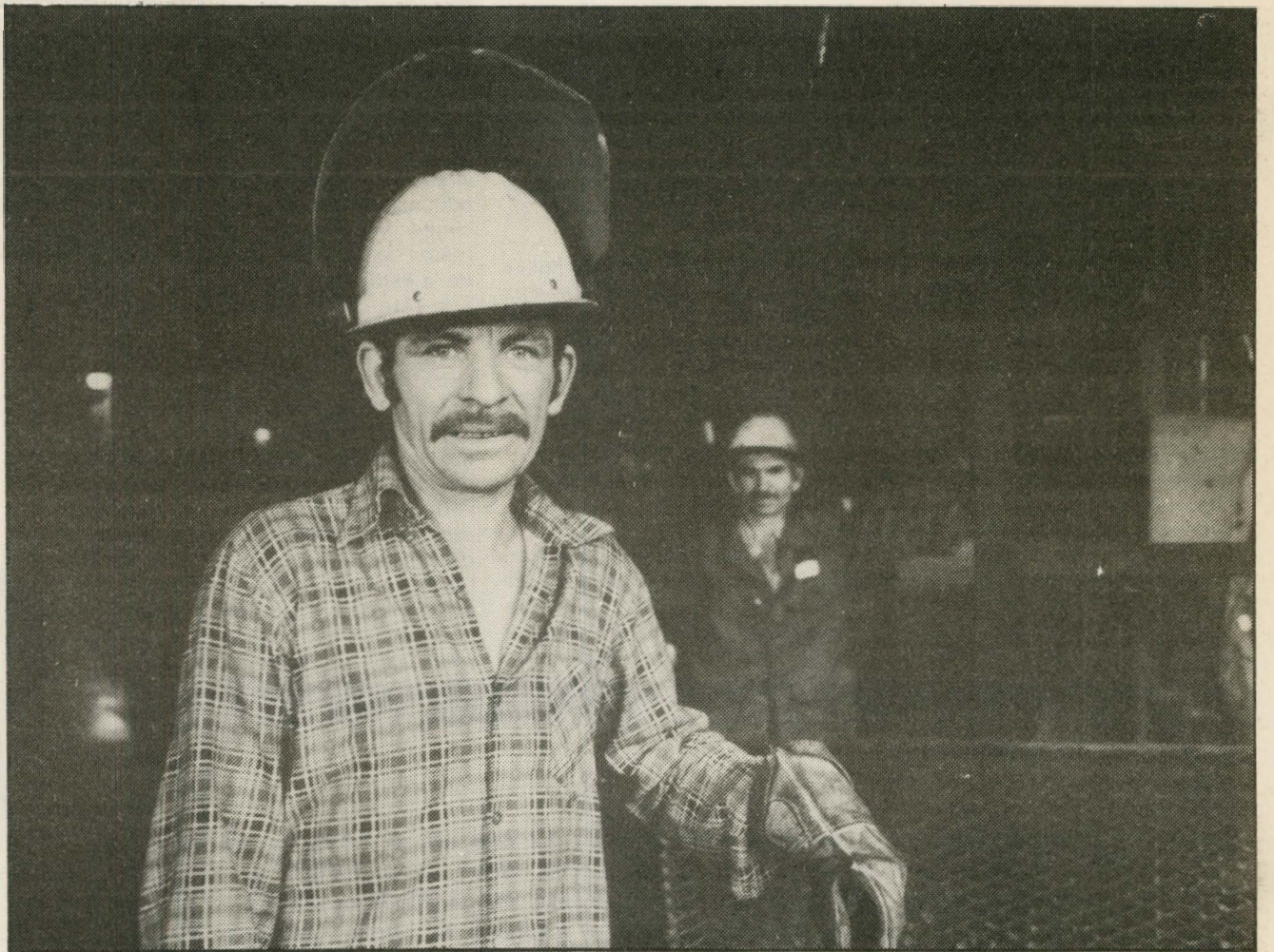
Déjà, le CNPF a « marqué des points » et s'en vante. Il en profite pour amplifier son offensive et prépare ses « Etats généraux de l'entreprise », rassemblement national de masse qui devrait — selon le projet de Gattaz — « affirmer l'unité de tous les chefs d'entreprises » (page 3).

Face à ces exigences et cette offensive de la bourgeoisie, il faut opposer l'unité de tous les exploités, de la classe ouvrière et de toutes ses organisations. Oui, on peut satisfaire les revendications, lutter contre le chômage, garantir le pouvoir d'achat. A condition de cesser d'obéir aux capitalistes. A condition de diriger autrement les banques et l'ensemble du secteur nationalisé. A condition de prendre tous les moyens dont dispose la majorité.

Comme les travailleurs le demandent avec de plus en plus de fermeté. Oui, il faut changer de cap!

**Vireux, Chooz, Denain, Longwy, Pompey, Pont-à-Mousson, Nantes, Saint-Nazaire**

**En colère**  
**pour le changement**



**Pologne:**  
**Solidarité annule**  
**les mobilisations**  
**du 13 décembre** p.13

**Mairie de Paris:**  
**un nouveau scandale**

p.2

**14 décembre:**  
**unité,**  
**mobilisation**  
**contre**  
**les Etats généraux**  
**du CNPF**

p.3

PARIS-MARECAGE

# Un scandale en cache un autre

•Après les bureaux d'études fantômes,  
Rouge déterre un dossier impliquant l'office HLM de Paris

**L** AFFAIRE des bureaux d'étude fantômes de la Ville de Paris mise en évidence par *Libération*, *Rouge* et quelques autres a suscité d'intéressantes réactions des partis politiques. A droite, qui s'en étonnera, on crie à la manipulation. A gauche, plutôt que d'exiger que la lumière soit faite sur la destination de ces détournements de fonds publics, le PS et le PC se taisent. On a même vu le ministre du Logement, Roger Quillot, regretter « le niveau affligeant atteint par le débat politique ».

Où va l'argent ? La question ne sera pas posée au cours de la campagne municipales des grands partis ouvriers.

Et pourtant, dans le seul secteur de la construction et du logement, la droite — et tout particulièrement le gaullisme — a mis en place un appareil diversifié, aux ramifications multiples, à l'intérieur duquel évoluent banquiers, représentants des milieux d'affaires, de l'administration, des collectivités locales. Les liens étroits existant entre organismes publics et privés, les relations personnelles entre élus, hauts fonctionnaires et affairistes de tout poil, ont permis d'alimenter les caisses politiques. Le recours à des bureaux d'études « amis », l'octroi de certains marchés publics à telle ou telle entreprise sont les procédés les plus connus, même s'ils ne sont pas uniques.

L'exercice du pouvoir durant 23 ans donne de bien mauvaises habitudes et conduit souvent à l'imprudence. Le contrôle de l'appareil d'Etat, la bienveillance de la police, de la justice, des médias ont donné à certains le sentiment que toutes les forfaitures étaient possibles. Un état d'esprit qui explique nombre de

« bavures ».

Nous aurions pu, à l'appui de notre accusation, prendre de multiples exemples. Si nous avons choisi de réouvrir un dossier qui avait, en son temps, fait quelque bruit — celui de la société PRO-CONSTRUIRE à Malakoff — c'est parce qu'il illustre parfaitement la grossièreté de certaines méthodes et le refus de l'actuelle majorité d'utiliser les moyens en son pouvoir pour faire éclater la vérité. C'est aussi parce que nous sommes en mesure aujourd'hui de révéler de nouveaux éléments, mettant en cause — une fois de plus ! —

l'Office HLM de la Ville de Paris et son président, Jean Tibéri, adjoint de Chirac.

Rappelons les faits. En septembre 1975, l'Office public HLM informe plusieurs centaines de ses locataires de Bagneux, Malakoff et Paris de l'aménagement de deux importantes zones d'habitation dont une à Malakoff. Une partie de ce programme était réservée aux locataires de l'Office : la résidence des Auneaux, réalisée par la société PRO-CONSTRUIRE qui se voyait céder le terrain nécessaire. Le plafond des ressources des locataires ne devait pas excéder 5 675 F pour une famille de six personnes.

Les heureux bénéficiaires déchantèrent vite : les travaux n'avançaient pas, le prix initial des logements fut nettement majoré et, finalement, tout s'arrêta en 1978, l'entreprise n'étant pas payée. La dette s'élevait alors à douze millions.

## Caisses noires

En février 1978, madame Grijalvo, directrice financière de PRO-CONSTRUIRE, et son comptable étaient arrêtés alors qu'ils étaient déjà en possession

de leurs billets d'avion pour le Canada. La responsabilité des pouvoirs publics, censés contrôler l'activité de telles sociétés, était clairement mise en cause par une telle escroquerie. Ce qui n'empêcha pas le directeur de l'OP-HLM d'opposer une fin de non-recevoir aux plaintes des souscripteurs de la résidence des Auneaux.

L'enquête fit apparaître que l'administrateur délégué de l'Office de Paris, Henri Souque, avait touché 26 000 francs d'honoraires de la part de PRO-CONSTRUIRE, en qualité d'architecte-conseil. Au cours de l'instruction, la directrice financière expliqua qu'il s'agissait en réalité d'une commission pour la vente du terrain de l'Office à sa société. Souque fut inculpé d'infraction au Code de l'urbanisme. Mais il ne fut même pas suspendu de ses fonctions. Au bout du compte, il bénéficia d'un non-lieu alors pourtant, que le rapport des experts fourni au tribunal, confirmait bien qu'il avait perçu de façon illicite des honoraires de PRO-CONSTRUIRE.

Henri Souque est toujours administrateur délégué de l'OP-HLM de Paris, président de la société de rénovation de Belleville, administrateur de diverses sociétés d'économie mixte. Et il a même le titre de vice-président de la Fédération des offices HLM à la tête de laquelle se trouve... Roger Quillot.

Quant à madame Grijalvo, elle sortit prématurément de prison grâce à un rapport médical établi par la cardiologue Nelly Azerad aujourd'hui incarcérée en raison de son rôle plus que trouble dans l'affaire de Broglie. Le monde étant décidément bien petit, sa défense était assurée par Maître Lemarchand, qu'on retrouve mêlé à nombre d'affaires politico-criminelles du régime gaulliste. Dans sa plaidoirie, le célé-

bre avocat indiqua que les fonds détournés avaient probablement servi à alimenter certaines caisses noires. Et, en la matière, il savait de quoi il parlait.

## Le scandale rebondit

L'affaire devait rebondir en 1980, lorsque la société auxiliaire d'entreprise assigna PRO-CONSTRUIRE devant le tribunal de commerce de Paris. La SAE entendait voir régler par les souscripteurs de la résidence des Auneaux une somme de 400 190,99 francs, correspondant à sa quote-part dans des travaux de consolidation souterraine réalisés sous les garages collectifs et commandés par l'Office HLM de Paris, mandataire commun de PRO-CONSTRUIRE et de l'Office HLM de Malakoff. Le montant total de la facture s'élevait à un peu plus

de cent millions de centimes.

Là où le problème se complique, c'est que l'Office aurait passé un premier ordre de service le 15 avril 1978, modifié le 22 septembre 1978 à la SAE. Or, il est notoire — cela a été confirmé notamment par le directeur de l'Office de Malakoff — que le parking en cause était déjà utilisé par le public depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1978, la réception s'achevant au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 1979, garages entièrement équipés.

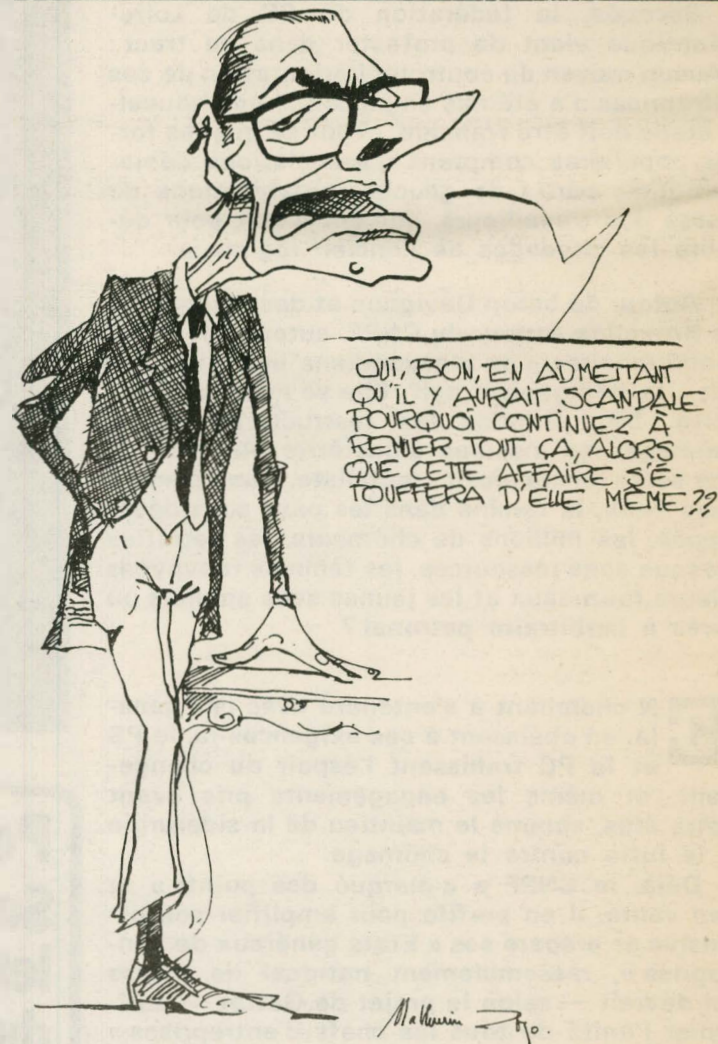
La SAE n'a, en toute hypothèse, pas pu effectuer de tels travaux en 1978, sous un parking pratiquement achevé et déjà utilisé par le public. Pourtant, l'Office paraît bien avoir payé, quant à lui, sa quote-part.

Une question se pose alors : pourquoi avoir engagé une telle dépense pour des travaux à cette date, irréalisables techniquement ? Décidément, un scandale en cache toujours un autre.

C. P.

## « DROIT DE REPONSE » LE 4 DECEMBRE

L'émission hebdomadaire de Michel Polac (à 20 h 30 sur TF1) est consacrée le 4 décembre aux caisses noires des partis politiques. Notre camarade Christian Picquet participera à ce débat.



l'accomplissement de toutes les obligations prévues dans "son marché".

Par un ordre de service n° 9 bis du 22 Septembre 1978 (annulant et remplaçant un précédent ordre n° 9 du 15 Avril 1978) la S.A.E.P. a été invitée par le Directeur Général de l'OPHLM de PARIS à procéder sous l'emprise du garage à des travaux de consolidations souterraines. La ventilation du prix de ces travaux (Fr 1 045 283,1 TTC en valeur d'Avril 1975) entre les trois maîtres de l'ouvrage figurait dans l'ordre.

II. Mais la S.A.E.P. a dû constater que, pour les situations mens

Extrait de l'assignation de PRO-CONSTRUIRE et de l'OP-HLM de Paris devant le tribunal de commerce. Aux dates où les ordres deservice ont été passés, le parking en cause était déjà utilisé par le public.

NOUVELLES PROPOSITIONS D'ABONNEMENT A DOMICILE				Nom :
	FRANCE	DOM-TOM	ETRANGER	Prénom :
1 - AVEC LA PRESSE DE LA LCR 52 Rouge + 11 Critique Communiste + les n° hors série de Critique Communiste	400 F	400 F	450 F	Adresse :
2 - INFORMATION DES COLLECTIVITES 48 Rouge + 11 Critique Communiste	350 F			Formule choisie :
3 - SIX MOIS D'EXPERIENCE DE L'HEBDO « ROUGE » 6 mois = 24 numéros	150 F			Règlement à l'ordre de PEC 2 rue Richard Lenoir 93108 Montrauil Tél : 859 00 80
4 - CONNAITRE LE MENSUEL CRITIQUE COMMUNISTE 1 an = 11 numéros	140 F	140 F	160 F	

Rouge

- Edité par la société Presse/Edition/Communication (PEC)
- Imprimerie Rotographie, Montrouil. Tél : 859 00 31
- Directeur de la publication : Robert March
- Commission paritaire : 63922
- Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir 93108 Montrouil. Tél : 859 00 80 (lignes groupées)

LE 14 DECEMBRE :

# UNITE, MOBILISATION CONTRE LE CNPF

Depuis des semaines, nous donnons l'impression, dans la presse du mouvement ouvrier, d'être les seuls à nous soucier des Etats généraux du CNPF. De là à croire à « une lubie des trotskystes »... Et pourtant, dans la presse de droite, régulièrement, depuis septembre dernier, le CNPF empilait ses réunions régionales. Pour faire le plein de ses troupes. Montrant qu'il était vraiment le parti de toutes les entreprises et pas seulement des plus grandes...

Du coup, ce qui fait question, c'est le silence de la presse ouvrière, du PC, du PS, des directions syndicales confédérales. Comment se fait-il que, depuis le mois de juillet dernier, le CNPF ait pu étaler son plan de campagne sans que les directions ouvrières alertent les travailleurs ? Gattaz a dû bien se féliciter de cette faiblesse du côté du mouvement ouvrier : n'était-ce pas une preuve de plus du refus de préparer un affrontement efficace, n'était-ce pas un énorme encouragement à poursuivre et augmenter l'offensive patronale ?

Oui, cette passivité fait le jeu du patronat. Oui, il faut y mettre fin !

**L**E CNPF a préparé très activement ses prochains états généraux qui doivent se tenir le 14 décembre dans la région parisienne. Il a l'ambition de réunir 15 000 patrons. Il serait absurde de penser qu'il s'agit d'un « colloque » comme un autre. Son seul objectif est de faire une démonstration de force pour rappeler, si besoin était, au gouvernement qu'il est un hôte illégitime et que rien n'arrêtera les patrons dans leur volonté de faire payer leur crise aux travailleurs et de revenir sur le vote du 10 mai.

Le *Quotidien de Paris* (27-28 novembre) résume parfaitement la situation en titrant « *CNPF : vers la mobilisation générale* ». Le CNPF n'a pas lésiné sur la préparation de cette manifestation. Toutes les régions ont connu leurs assises locales depuis le 15

septembre. Il n'est que de suivre les comptes rendus des états généraux locaux dans la presse pour se convaincre qu'ils veulent effectivement mobiliser contre les acquis de la classe ouvrière. A les entendre, les entreprises sont menacées par les charges sociales, qu'il serait urgent de diminuer voire de supprimer. Les patrons se proclament volontiers de farouches partisans de l'emploi.

Quand ils sont entre eux, il en va un peu autrement. Dans un compte rendu des états généraux de la Seine-Saint-Denis, on peut lire ceci : « *L'amélioration de l'emploi dans le département tient en priorité à la souplesse de gestion du personnel (possibilité d'embauche et de débauche selon les besoins, et donc rétablissement de la liberté de licenciement)* ». (*Le Parisien libéré-Paris-Couronne*, 18 novembre

1982.) On lit également « *que les chefs d'entreprise conservent la maîtrise de la politique de formation dans l'entreprise* ». Les témoignages de chefs d'entreprises ne manquent pas non plus d'être fort éclairants : « *La société Outils précis a consacré en 1982 trois millions de francs à l'achat de matériel de haute technicité destiné à éviter l'embauche de nouveaux salariés* ». Il ne dit pas s'il a demandé une subvention pour cela. Un cadre de Citroën y a été de son couplet antisindical et contre l'accord arraché à la direction qui met en péril l'entreprise. Les citations prendraient des pages entières.

## Chômeurs, patrons tous dans le même bateau ?

Le CNPF ne manque pas de culot. Plus de deux millions de

chômeurs : qui les licencie, sinon les patrons ? Plus de 60 milliards de francs de cadeaux divers en 1982, aucun contrôle sur leur utilisation et ça ne leur suffit pas. Ils veulent encore que ce soient les travailleurs qui se paient leurs allocations familiales à travers l'impôt direct ou indirect ! Ni la police des salaires mise en œuvre par le gouvernement ni les diminutions de prestations chômage acceptées par les organisations syndicales ne calmeront ces gens-là. Ils empochent les cadeaux et crachent sur ceux qui les offrent. Les travailleurs savent d'expérience que seul le rapport de forces unitaire dans la mobilisation fait reculer le patronat.

Après le torpillage de l'UNEDIC, on aurait pu penser que les centrales syndicales allaient prendre l'offensive. Mal-

heureusement il n'en est rien. Elles font des déclarations non pas pour mobiliser mais pour démontrer au CNPF leur bonne volonté, elles qui avaient accepté des milliards d'économies sur le dos des chômeurs, et pour se lamenter sur l'ingratitude du CNPF.

Ce n'est pas ainsi qu'on fera reculer le CNPF. Oui, le 14 décembre, il faut riposter à cette provocation qu'est le rassemblement des 15 000 patrons contre le changement. Pas une seule divergence entre organisations du mouvement ouvrier ne doit servir de prétexte pour différer l'organisation d'une puissante manifestation à Paris, ce jour-là.

Les travailleurs sont prêts à leur dire massivement non. Ils attendent des directions syndicales et des partis majoritaires qu'ils organisent la riposte.

A. Nasier

## « Eh les élus, vos promesses ! »

### Les sidérurgistes refusent de subir

**M**AUROY joue-t-il au pompier ? En partie, oui. Il pense qu'il vaut mieux aller affronter la colère des sidérurgistes plutôt que de la laisser se développer sans intervention. Mais, au même moment, il approuve les projets européens, à l'opposé des intérêts des travailleurs et des engagements pris en 1979 et répétés en 1981. Aussi, il a peu de chances de convaincre les travailleurs.

Telle est la source de la manifestation de Denain, désavouée par le PCF et impulsée par la CFDT locale. Telle est la source des combats de Vireux, dénoncés comme des provocations par le PCF qui deman-

de des mesures de répression, alors que l'ensemble des organisations ouvrières locales « *laissent leur adhérents libres de participer à la lutte* ».

Gageons que le voyage à Pont-à-Mousson sera lui aussi marqué par les exigences des sidérurgistes de la région de Nancy...

### Désespérés ou en colère ?

« *Combat sans perspective* » affirme la droite, qui se félicite de voir le PS et le PC dans une telle galère, trahissant des secteurs importants de la classe ouvrière. « *Révolte con-*

*tre irréversible* », commente *Libération* parce qu'il ne faut pas trop déplaire à la majorité. « *On avait trop promis* », prêche Edmond Maire qui ne perd pas une occasion de proposer la soumission devant les critères de la « *compétitivité* » à la sauce de Davignon.

Alors, désespérés sans avenir les sidérurgistes ? En colère devant des promesses non tenues plutôt. Et mobilisés pour défendre leurs emplois.

C'est partout que les mêmes questions sont posées. « *Jamais un tel montant de crédit n'avait été mis à la disposition des responsables régionaux et locaux* », pouvait

dire justement Mauroy à Denain... Or, tout cet argent, comme tous les autres cadeaux aux entreprises, ne sert qu'à essayer de réparer la casse due à la crise capitaliste ! L'argent public, celui des travailleurs, ne doit pas être ainsi dilapidé.

Ce que veulent les sidérurgistes, en fait, est compris et approuvé : ils veulent conserver leurs emplois. Au-delà, si quelqu'un est passéiste, ce n'est pas eux : on peut satisfaire leurs exigences à condition de réorganiser la production en fonction des besoins collectifs. En revanche, il est totalement illusoire de vouloir rétablir la prospérité capitaliste pour satisfaire « *ensuite* » l'exigence du

droit à l'emploi, comme le veut le Chevenement ou Rocard.

La crise du capitalisme est un tonneau sans fond. Après une suppression de 9 millions de tonnes de capacités de production, signée en septembre par le gouvernement, c'est une nouvelle suppression (équivalente à 7 millions de tonnes) qui est exigée par le patronat européen. Céder devant ces exigences, c'est, de proche en proche, capituler sur toute la ligne car le CNPF et l'Europe capitaliste s'entendent sur « l'essentiel » : les intérêts de leur Europe.

Aux côtés des sidérurgistes, il faut prendre une tout autre voie.

P. R.



A Denain, Mauroy et les ministres protégés par un « service d'ordre » mélangeant flics, officiers divers, officiels, et quelques militants CGT.

## LES FLICS OCCUPENT VIREUX

Mercredi 1<sup>er</sup> décembre, les flics occupent Vireux. A 13 heures, ils ont enfoncé les dernières barricades. Des cars de gardes-mobiles occupent le centre de l'agglomération. C'est le quadrillage.

Ils traversent la ville au pas cadencé, comme une armée d'occupation. Aux carrefours, des détachements. De même sur la « montagne aux Vignes », une colline qui domine Vireux.

Tout est fait pour intimider.

De même, le dimanche 29 au matin, un groupe de flics, brigade spéciale, s'est attaqué à un ouvrier très populaire et l'ont tabassé devant tous les autres. Puis, une fois évanoui, l'ont traîné jusqu'au car, amené à l'hôpital, puis repris en placé en garde à vue.

De tels faits sont intolérables.

En face, les sidérurgistes reconstruisent leurs barricades, in lassablement. Dans leurs assemblées générales, réunissant spontanément plusieurs centaines d'ouvriers, tout le monde a parlé. Il a été décidé cette tactique : on refuse la violence mais on maintient les barricades.

Qui osera justifier l'emploi de mille flics pour briser la lutte des ouvriers ?

## Qu'il est loin, le 10 mai...

**Q** U'IL est loin le 10 mai... Les mesures gouvernementales ont leur place dans une rubrique nécrologique, où les décès sont les acquis sociaux. Ils tombent les uns après les autres.

Priorité aux bas salaires, clamait le gouvernement. Et puis arrive décembre, et le gouvernement négocie : le SMIC augmentera de 1 %, pas plus. Dans l'année, il aura progressé de 14,2 %, soit 3,2 % d'augmentation du pouvoir d'achat. On avait promis 4 % : pourquoi cette mesquinerie ? Simple : ce que redoute le gouvernement c'est qu'une augmentation du SMIC redonne des idées à ceux des travailleurs dont le minimum professionnel est voisin ou égal au SMIC. Ils demanderaient un relèvement de leurs propres salaires. Or, les négociations (si on peut les appeler ainsi) par branche sur la sortie du blocage sont quasiment closes. Si 39 accords ont été signés, et représentent moins de 3 millions de salariés, sur toutes ces négociations plane le meurtre de l'indexation des salaires sur les prix. Alors, si le SMIC augmente trop vite, se dit le gouvernement, d'aucuns voudraient faire jouer cette indexation si violemment chassée il y a peu. 0,8 %, c'est ce calcul froid et cynique de technocrates gouvernementaux, pour que le nouveau SMIC reste en deçà des bas salaires des différentes professions.

Car, depuis le 10 mai, il y a une smicardisation des bas salaires. Logiquement, une augmentation du SMIC touche des millions de salariés, qui veulent voir leur grille professionnelle évoluer en fonction du salaire minimum national. Qui, en effet, peut vivre avec un SMIC à 3 429 F bruts, pour 169 heures, ou 3 516,87 F bruts pour 173 heures 33 ? Cela fait à peine 3 000 F nets pour vivre.

Le salaire indirect, le système de protection sociale sont aussi de l'enterrement. La diminution des prestations des allocations familiales, la fiscalisation prévue sont autant de coups portés par les ministres du gouvernement Mauroy aux travailleurs. Cette attaque, cumulée aux précédentes, pose un grave problème : le minimum vital commence à être atteint.

**C** OMMENT s'étonner de la colère des sidérurgistes de Denain ? Le gouvernement, la majorité parlementaire, le président appliquent aux travailleurs une politique que le 10 mai avait rejetée. Quelle confiance accorder à ceux qui, au nom de la bataille contre l'inflation et pour l'emploi, avaient capté les voix ouvrières et les trahissent maintenant ?

Les directions des confédérations syndicales ont emboîté le pas au gouvernement. Leur idéologie varie selon la centrale. Maire parlera des nouvelles solidarités quand Krasucki voudra chasser les gaspillages de l'industrie pour qu'elle soit compétitive. Les mots changent, mais la pratique est commune. Les confédérations ont à leur sommet des états-majors qui portent la lourde responsabilité d'avoir laissé faire. Et lorsqu'elles ont organisé un front commun, c'était pour donner au patronat plus de concessions, octroyer au gouvernement plus de docilité. Ainsi, à la table de négociation de l'UNEDIC, les cinq, CGT, CFDT, FO, CGC et CFDT, ont accepté 10 milliards de dettes patronales à la charge des travailleurs. L'unité retrouvée l'a été le temps d'une capitulation.

A la table d'Anicet Le Pors, seule manquait la CGT (par souci d'image indépendante avant les prud'homales ou par dissensions internes ?) pour signer un accord qui lie les salaires à la marche de l'économie capitaliste en crise.

**I** L a fallu toute la force du service d'ordre CGT pour éviter au Premier ministre des mésaventures plus... musclées, à Denain. Tout un symbole... Mitterrand avait promis, mais il était candidat alors, que 30 000 tonnes d'acier seraient produites, que Denain et Longwy seraient reconstruites. Pourquoi protéger le Premier ministre de Mitterrand ? Est-ce bien là le rôle des organisations syndicales que choisir le camp du gouvernement contre celui des travailleurs, même en colère ? Si c'était un choix durable, les travailleurs sauraient tirer les conséquences face aux directions des confédérations.

Plus que jamais, il faut une autre politique, faite pour satisfaire les besoins du plus grand nombre, contre la dictature de la minorité patronale. Pour cela, il faut le poids de la mobilisation ouvrière. Pour défendre les acquis, la Sécurité sociale et les allocations familiales, l'UNEDIC et le pouvoir d'achat. Il faut plus que jamais une manifestation nationale, unitaire, interprofessionnelle qui impose au patronat les revendications, qui exige du gouvernement une autre politique.

Jean Lantier

# Allocations familiales, la mise à mort

• La seule famille aidée,  
c'est celle des patrons

**C** OMMENTANT les mesures prises par le gouvernement sur les allocations familiales, l'*Humanité* du 25 novembre titrait : « Coup de frein pour la progression des allocations familiales. » Il s'agit d'un euphémisme. Car il faut parler, en fait, d'une restriction sans frein. En mai 1981, lorsqu'elle était arrivée au ministère de la Solidarité nationale, Nicole Questiaux avait annoncé des réformes visant à développer les allocations familiales tout en leur retirant leur caractère nataliste. C'est exactement le contraire de la politique menée actuellement.

Quelles sont les principales mesures annoncées ? Blocage des allocations prénatales, des allocations postnatales, blocage du complément familial, réduction de moitié de la majoration pour le troisième enfant qui passe de 6 046 à 3 028 F. Le montant maximum de ressources pour pouvoir bénéficier des prêts des allocations familiales au titre de l'aide aux jeunes ménages est ramené à 7 000 francs par mois, ce qui veut dire qu'un couple de smicards sera au-dessus du plafond !

Comment qualifier une telle politique ? Au secrétariat d'Etat chargé de la famille, on déclare sans rire : « Ces mesures s'inscrivent dans la volonté du gouvernement de promouvoir les prestations d'entretien versées tous les mois aux familles. » Il faut rappeler, dans le cadre de cette fameuse « volonté de promouvoir les prestations familiales », les mesures prises par le ministre Bérégoz en juillet :

- Report en 1983 des mesures sur les prestations familiales : 0,7 milliard.
- Moindre augmentation au 1<sup>er</sup> juillet des allocations familiales : 1,44 milliard ; et de l'allocation logement : 0,45 milliard.
- Décalage du versement des prestations familiales : 0,2 milliard.
- Soit, au total, pour les allocations familiales : 2,95 milliards.

Les nouvelles mesures ajoutées aux anciennes vont coûter environ 6 milliards aux allocataires.

Or les allocations familiales constituent un complément de ressources important pour certaines catégories de salariés (familles nombreuses), capital pour d'autres (les mères célibataires notamment). Elles étaient déjà durement atteintes par les effets de la crise. Et c'est à ces catégories qu'on impose des restrictions supplémentaires ! Car ces mesures sont prises pour n'aider qu'une seule grande famille : les patrons. En effet, pourquoi le gouvernement diminue-t-il les prestations ?

Mauroy espère imposer la fiscalisation des allocations familiales. Soit un cadeau de 100 milliards au patronat. Ces cotisations sont, en fait, un salaire différé : de quel droit Mauroy décide-t-il de leur affectation ? C'est aux travailleurs de décider.

Il y a plus : Mauroy a laissé entendre que ces cotisations seraient remplacées par un impôt prélevé sur le salaire direct. Les directions d'entreprises n'en reverseraient qu'une partie aux travailleurs, soit environ les deux tiers. Cette proportion correspond au montant envisagé de l'impôt sur les salaires. Or, ce montant est égal aux dépenses en matière d'allocations familiales. En conséquence logique, plus on réduit ces dépenses, plus on augmente la part des cotisations que les patrons pourraient détourner en toute légalité. En bonne arithmétique, il est évident que toute diminution des prestations au titre des allocations familiales irait, avec ce système Mauroy, dans la poche des patrons. Le salaire, restitué aux salariés, ne viendrait pas en outre s'ajouter aux éventuelles augmentations de salaire, mais

permettrait de financer la réduction du temps de travail. Ainsi, sur les 100 milliards représentant le salaire différé que sont les allocations familiales, les patrons pourraient s'approprier 30 à 35 milliards en toute tranquillité.

Avec le reste, les travailleurs devraient payer :

- leurs allocations familiales sous forme d'impôt ;
- la réduction du temps de travail, ce qui veut dire une contrepartie forcée et légale !

La dernière trouvaille du Premier ministre consiste ainsi à faire payer aux travailleurs les mesures sociales, et faire payer... aux travailleurs le retrait des charges patronales. Un autre y avait pensé, mais n'avait pas osé : il s'appelle Barre. Le 10 mai, il a été battu. Mauroy devrait s'en souvenir, à la veille des municipales...

Jacques Carvel

## UNE LETTRE DE MITTERRAND CONTRE LES MESURES BEREGOVY

C'est le CNPF qui a gagné dans l'affaire de l'UNEDIC. Parmi les militants ouvriers scandalisés par les dernières décisions gouvernementales, la section CFDT de l'ANPE de Bordeaux qui avait reçu — datée du 28 avril 1981 — une lettre qu'elle rend publique aujourd'hui pour demander des comptes, exiger que cessent les attaques contre les chômeurs.

Assez d'engagements préélectoraux non tenus !  
Pas de guerre contre les chômeurs !

FRANÇOIS MITTERRAND

Paris, le 28 AVR. 1981

LA SECTION SYNDICALE CFDT - ANPE  
75, rue Abbé de l'Épée  
33000 BORDEAUX

Monsieur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les dispositions actuelles de la législation relative à l'indemnisation de chômage. Je vous en remercie.

Il est de mes intentions de proposer la suppression d'une mesure que vous dénoncez à juste titre : la limitation dans le temps du versement des allocations de chômage.

Lors de son vote au Parlement, je m'étais d'ailleurs prononcé avec mes amis du groupe socialiste contre son adoption, estimant particulièrement injuste de priver de ressources le travailleur demeuré sans emploi, malgré ses efforts, d'autant que cela doit s'accompagner de la suppression de la couverture sociale.

La mise en application de l'assurance personnelle et l'apparition de notions plus restrictives pour le contrôle des recherches d'emploi relèvent de la même logique, que je condamne.

Pour ma part, considérant que le montant des prestations de chômage les plus faibles ne peut permettre de vivre décemment, j'ai pris l'engagement de proposer de porter les minima à la moitié du SMIC lorsque le conjoint exerce une activité professionnelle et même aux deux tiers du SMIC lorsque les revenus de remplacement sont les seuls de la famille.

En espérant que vous soutiendrez mon combat qui est celui de tous les socialistes et de tous ceux qui, animés par une volonté de progrès social sont confiants dans les capacités de redressement de la France, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

*F. Mitterrand*

François MITTERRAND

II-650 MF/AB

# La clause de sauvegarde des fonctionnaires

- une mauvaise plaisanterie
- un coup fourré

**L**ORSQU'UN gouvernement attaque l'indexation des salaires sur les prix, c'est pour lui substituer l'indexation des salaires sur les résultats de l'économie capitaliste en crise. C'est, en bonne logique, ce que vient de faire Anicet Le Pors dans la fonction publique.

La clause dite « de sauvegarde », que la droite avait prise pour cible dans ses quotidiens (*Le Quotidien de Paris, le Figaro*) est en fait cette illustration la plus limpide. Elle est par ailleurs un modèle d'hypocrisie dans sa rédaction : « Lorsque sera connu l'indice des prix de décembre 1983, les parties se réuniront pour examiner selon quelles modalités et quel calendrier, en fonction de la situation et des perspectives économiques, sera réalisé l'ajustement des rémunérations en vue du maintien du pouvoir d'achat moyen en masse. »

Cette clause de « sauvegarde » laisse le pouvoir d'achat des fonctionnaires se faire attaquer par la hausse des prix pendant un an. Elle n'aura nul effet rétroactif, donc elle entérine à elle seule la baisse absolue des salaires.

Cette clause ne fait que formellement référence à l'indice des prix. Puisque tout sera calculé en fonction de la situation économique, de quel poids pourra bien peser l'indice des prix, si la crise fait rage ? Ainsi, clairement, les salaires sont liés à la bonne marche du système capitaliste. Les fonctionnaires font les frais de l'assassinat de l'indexation, au même titre que les ouvriers de la



production. C'est sans doute cela qu'on appelle nouvelles solidarités ? Un nivellement par le bas...

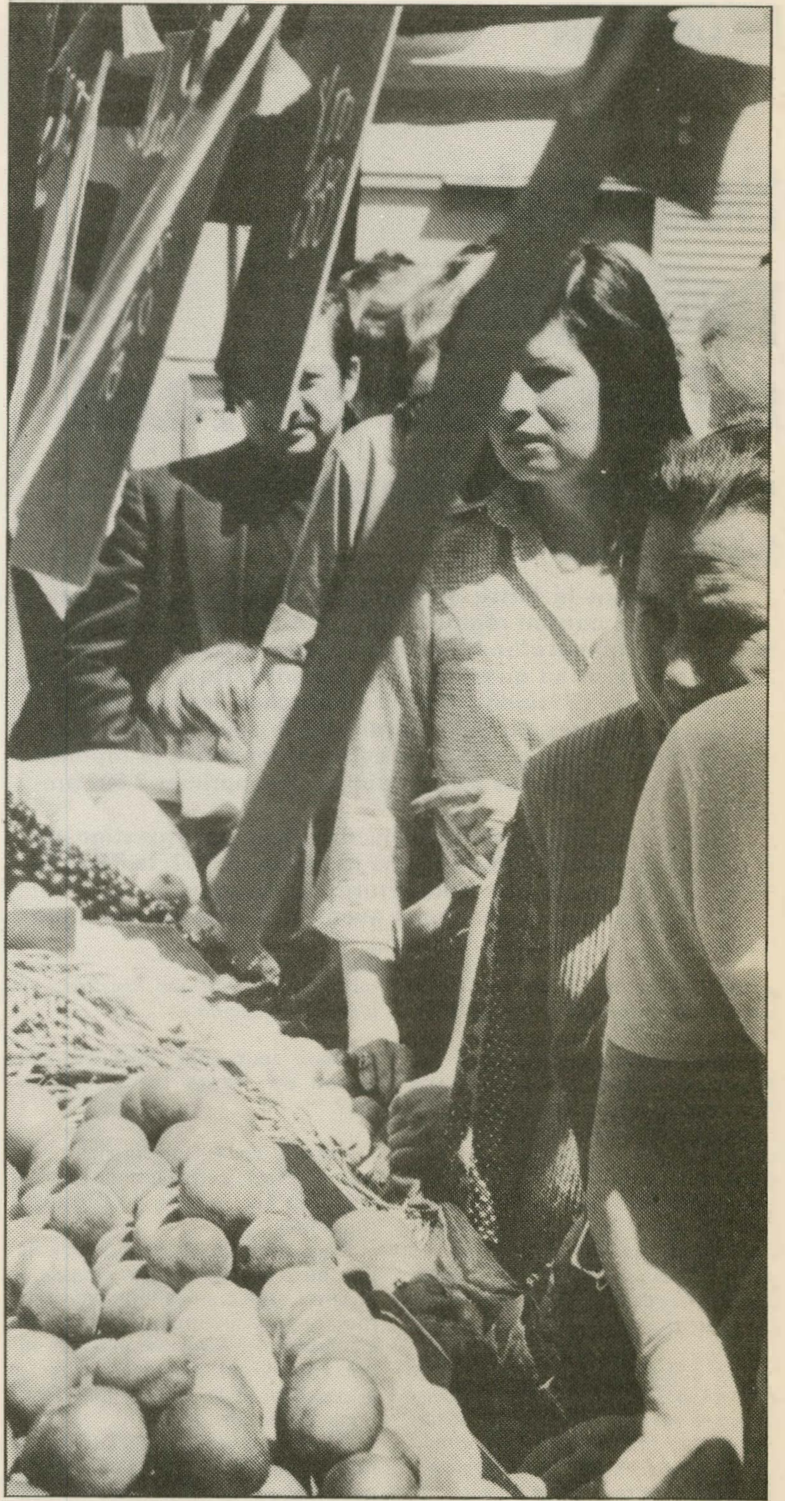
Troisième coup en dessous de la ceinture des fonctionnaires : la clause de « sauvegarde », dans sa formule actuelle, parle du maintien du pouvoir d'achat moyen en masse. Ceci indique les intentions du ministre Le Pors. Au sein de la masse

salariale des fonctionnaires, c'est-à-dire sans la faire progresser, Le Pors veut tracer une ligne moyenne, sur laquelle calculer une augmentation. Si l'on prend le salaire moyen d'une masse salariale, si l'on calcule une augmentation en pourcentage dessus, le résultat est immédiat : seuls les salaires en deçà du niveau moyen peuvent espérer un maintien de leur pouvoir d'achat. Le Pors n'annonce pas (peut-être n'ose-t-il pas encore ?), que dans ce salaire moyen il inclut les prestations sociales.

Cette clause de sauvegarde ne peut faire hurler que deux catégories fort différentes de gens. Les pluriactifs laborieux du *Figaro* ou du *Quotidien* qui aboient dès que Mauroy et ses ministres annoncent la moindre mesure. L'autre catégorie est fort différente : c'est celle des fonctionnaires, à qui Le Pors porte un coup sans précédent. Ceux-là n'ont dès lors qu'un recours : celui de la mobilisation unitaire, de la grève nationale de 24 heures pour ramener leur ministre à la raison. Car avec le 1 % qui vient d'être prélevé, ce mois il y va du pouvoir élémentaire d'achat...  
J. L.

## NOTEZ BIEN...

Réunion publique des travailleurs de la fonction publique organisée par la LCR. Paris, jeudi 9 décembre 20 h 30 177, rue de Charonne (M° Charonne).



# Des généraux pardonnés, les députés au piquet, les promesses démocratiques au panier !

**E**NFIN un président qui tient ses promesses ! Il ne s'agit pas des 35 heures, ni du service militaire à six mois, ni de l'emploi, mais de la loi d'amnistie incluant les généraux factieux de la guerre d'Algérie !

Pourquoi ce « pardon » scandaleux auquel Mitterrand et Mauroy ont montré tant d'attachement ? Pour séduire l'électorat des rapatriés ? Sans doute. Pour régler une vieille dette à l'égard des « pieds noirs », les socialistes et Mitterrand lui-même ayant fait voter les pouvoirs spéciaux pour la guerre d'Algérie en 1956 ? Peut-être. Mais plus sûrement pour appuyer — sur cet acte symbolique — leurs appels réitérés à l'effort et à l'unité nationale face à la crise.

Pour donner ce gage à la droite, Mitterrand en a ajouté un autre en prime : l'utilisation brutale et sans vergogne des ressorts antidémocratiques de la Constitution gaulliste... contre la majorité PS-PC à l'Assemblée ! En recourant à l'article 49-3 pour réhabiliter les généraux putschistes, Mitterrand et le gouvernement ont montré aux groupes parlementaires socialiste et communiste où se situe l'autorité sous cette République. Cette affaire consacre, de façon hautement symbolique, l'acceptation pleine et entière des institutions gaullistes par la gauche. Dans ces institutions, la majorité parlementaire procède de la majorité présidentielle, et non l'inverse. Elu du suffrage universel, le président s'arroge le droit de modifier l'extension ou l'axe de sa majorité parlementaire. Sa volonté prime sur celle des

députés, y compris ceux du parti dont il est lui-même issu. « J'ai fait connaître ma volonté au gouvernement », déclarait royalement Mitterrand au *Monde* du 26 novembre. Il l'avait, trois jours auparavant, imposée — et de quelle manière ! — à la majorité parlementaire.

Le ralliement de la gauche aux institutions gaullistes ne date certes pas d'hier. La longue d'histoire de cette conversion commence avec l'élection présidentielle de 1965. Mais les dirigeants ont toujours affirmé qu'ils sauraient modifier la pratique des institutions, faire sa place au Parlement. Mitterrand s'y était encore engagé dans ses 110 propositions présidentielles.

Il restait donc à faire l'expérience de la pratique institutionnelle de la gauche. La démonstration est éclatante : les députés socialistes et communistes ne sont pas autorisés à modifier — fût-ce sur un problème marginal — la politique définie à l'Elysée et appliquée par le gouvernement. On leur a quand même permis de ne pas se déjuger, en recourant à ce trop fameux article 49-3 qui évite un vote sur la loi contestée. C'est vraiment trop d'égards !

L'affaire des généraux de l'OAS est donc hautement significative : les représentants élus des travailleurs, majoritaires à l'Assemblée, sont dépossédés de tout pouvoir d'initiative, de censure et même de contrôle sur le gouvernement. Les partis ouvriers et leurs militants sont mis hors jeu, il leur est interdit de peser sur la définition de la politique du pays. Le bureau exécutif du PS est vertement remis à sa place :

c'est sur sa consigne que le groupe parlementaire refusait de voter le « pardon » aux généraux fascistes.

Il faut prendre au sérieux cette mise au pas cinglante — par ailleurs acceptée autant que subie — de la majorité parlementaire. Il y a eu viol ostensible de la démocratie. Les dirigeants socialistes et communistes s'en sont rendus complices en l'ac-

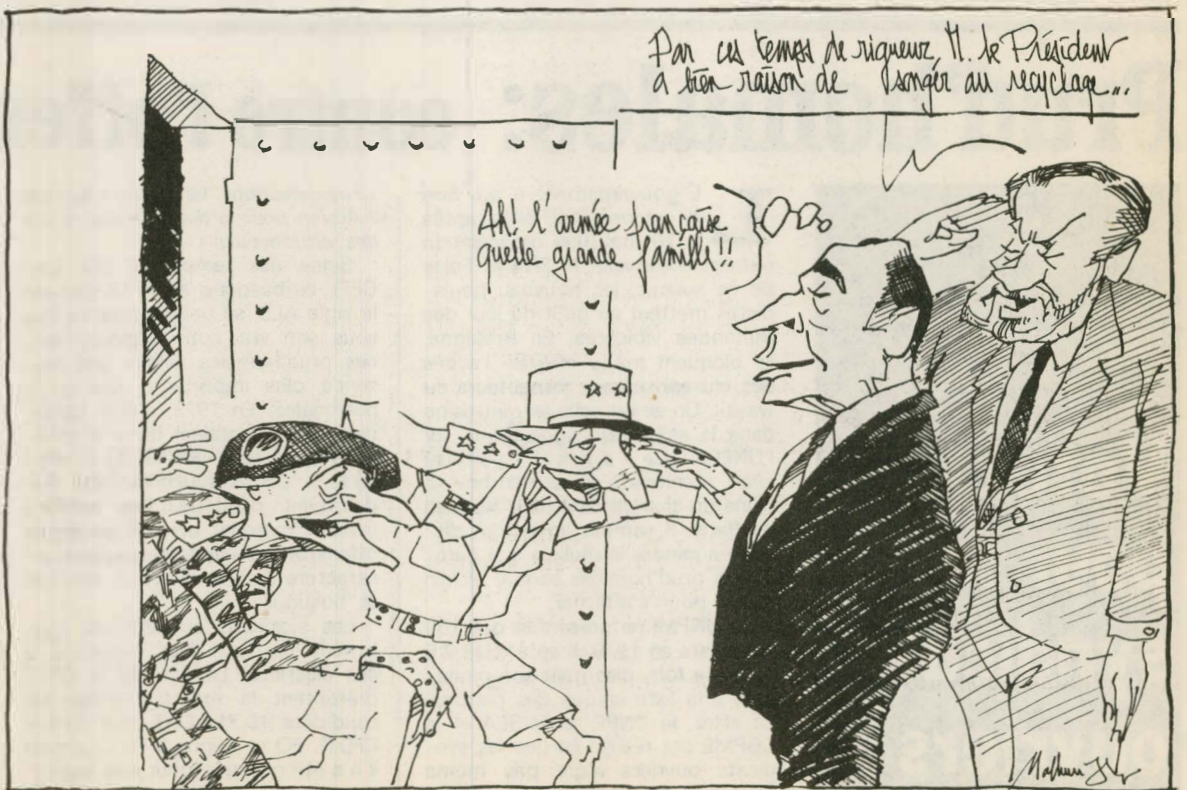
ceptant.

Les travailleurs ont massivement voté PS et PC. Avec les militants de ces partis, ils sont justement soucieux d'utiliser leur majorité parlementaire pour que soit appliquée une politique conforme à leurs intérêts. L'affaire des généraux indique clairement que l'on n'hésitera pas à dresser, face à leurs aspirations,

l'obstacle des institutions de la V<sup>e</sup> République.

Les militants communistes et socialistes refuseront-ils la dépossession politique qui les frappe, eux et leurs partis ? Il en va du respect de la volonté exprimée le 21 juin 1981 par l'élection d'une majorité des partis ouvriers à l'Assemblée.

Michel Thomas



MICHELIN

## Scandale politique à Clermont-Ferrand

• La lettre révélée par la LCR a fait « tilt »

En révélant la lettre de François Michelin au président socialiste du conseil régional, la LCR a déclenché une excitation politique profonde (« Rouge » du 5 novembre). Ce document démontrait que « les jeux étaient faits ». Depuis le 4 septembre, le président, Maurice Pourchon, savait ; mais il est à peu près certain qu'il n'était pas le seul, dans les hautes sphères politiques et syndicales, à connaître la réponse du patron : prendre les fonds publics et supprimer 2 000 emplois.

Non, pour François Michelin, il n'était pas question de « garantir l'emploi ». Et au même moment, la CGT, le PS et le PC « se félicitaient de l'ouverture du dialogue ».

Trois semaines après, nous avons fait le point avec nos camarades de Clermont-Ferrand.

• Vous avez donc eu un franc succès en publiant cette lettre ?

— Oui, tellement de succès que Maurice Pourchon a dû se fendre d'un communiqué, nous traitant de « petit parti avide de notoriété », critiquant les journalistes de FR3 parce qu'ils en avaient parlé... Quant à l'UD CGT, elle aussi a été obligée de faire un communiqué, dénonçant « la grande naïveté des dirigeants de la LCR » : selon l'UD CGT, notre conférence de presse et nos tracts « n'avaient apporté aucune révélation »...

Eux qui s'étaient « félicités » de « la volonté de dialogue de Michelin » à la mi-octobre, les voilà maintenant qui affirment : « Le contenu de la lettre de F. Michelin nous conforte dans notre opinion : c'est l'intervention des travailleurs qui sera décisive ; et c'est pour cela que ceux de Michelin doivent être consultés... ! C'est cela aussi la démocratie. » Pas une proposition d'action, face à un patron qui veut prendre les fonds publics sans maintenir tous les emplois !

• Dans cette situation, quelles sont les réactions des travailleurs ?

— La feuille distribuée dans l'entreprise a eu un écho très important. Les travailleurs se sont mis à poser une masse de questions ; d'où les réponses sous la forme des communiqués de l'UD CGT et de Pourchon. Ce dernier, d'ailleurs, en pleine séance du conseil régional, s'est écrié

qu'il « ne céderait pas aux pressions d'un groupuscule ».

• Mais tout cela permet-il une action de masse contre Michelin ?

— Une chose, maintenant, est tout au moins certaine pour tous : si rien n'est fait, ce sera 2 000 emplois supprimés.

Mais avec la division syndicale, plus forte encore que par le passé, le désarroi et l'éccœurnement sont énormes. Les travailleurs gueulent contre les directions. Avec même un ras-le-bol antisindical, par réaction contre la passivité et la division des directions syndicales.

En effet, même la CFDT (devenue majoritaire depuis quelques années), qui n'avait jamais affirmé que « Michelin avait changé », reste totalement passive : elle ne propose aucune mobilisation unitaire, elle non plus. Comme la CGT, elle semble abandonner de fait l'exigence de la garantie de tous les emplois.

• Mais, avec les nouvelles réglementations contre les chômeurs et les préretraités, l'affaire doit rebondir ?

— Justement. Depuis quelques jours, c'est l'angoisse ! Réellement, les travailleurs ont peur.

La signature du contrat FNE (Fonds national de l'emploi), prévue autour du 20 janvier, risque d'être accélérée, pour avoir lieu avant le 31 décembre (1). Du coup, le conseil régional est pris de vitesse, même



pour la dernière petite « arme » qu'il s'était gardée : il voulait faire du chantage en monnayant sa signature sur l'accord FNE contre un « contrat de plan » par lequel Michelin se serait « engagé » pour des emplois régionaux (en fait, surtout pour le maintien de la sous-traitance...); si cet accord FNE est signé très vite, le conseil régional n'aura même plus la possibilité de faire son petit chantage « pour la signature d'un bon contrat de plan ».

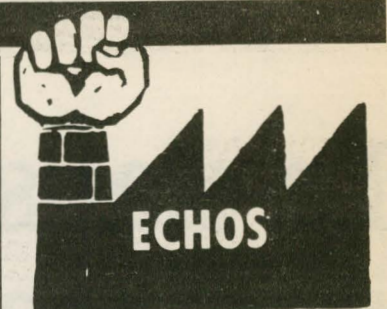
Nous maintenons, quant à nous, le mot d'ordre « Michelin doit payer. » Il apparaît même dans toute

son actualité : s'il y a un manque à gagner pour les préretraités, que Michelin le compense, qu'il verse l'argent nécessaire, jusqu'à concurrence des 70 % !

Dans l'entreprise, accélérées par l'inquiétude, de nombreuses discussions ont lieu, sur les possibilités ou non d'action, posant directement les problèmes de l'unité syndicale.

Propos recueillis par P. Rème

1. Le niveau des préretraités diminue en vertu des dernières mesures gouvernementales, sauf pour les accords FNE conclus avant le 31 décembre.



ELF FEYZIN  
A Lyon,  
les travailleurs  
font reculer  
la direction

La raffinerie d'Elf Feyzin, à Lyon (1 100 travailleurs sous statut pétrole, plus de 500 en sous-traitance), a connu sa première grève depuis le 10 mai 1981.

Dans le cadre des restructurations de l'industrie pétrolière (fermetures d'unités de production, automatisation...), la direction lance une attaque de taille contre les 500 travailleurs postés. Elle décide de faire passer le roulement de travail de six à cinq équipes, pour assurer la « nécessaire compétitivité » de l'entreprise.

Il faut rappeler que la sixième équipe avait été acquise lors des luttes de 1973 et que Feyzin est la seule raffinerie du trust à l'avoir obtenue.

Pour riposter à cette décision, en début de semaine dernière, la CFDT (56 % aux élections) organise des débrayages, massivement suivis. La CGT participe, mais ne veut pas y appeler dans un premier temps. Ainsi, lundi 22 novembre, les travailleurs avec leurs délégués s'imposent pour négocier avec la direction. Celle-ci reste sur ses positions : les cinq équipes en janvier.

À l'issue de ces négociations, la CGT, confrontée à une forte volonté unitaire, appelle avec la CFDT à une grève de 24 heures d'avertissement pour le mercredi 24 novembre. La grève sera suivie à 90 %.

À l'AG de reprise, les délégués CFDT proposent qu'une lettre ouverte signée par les postés soit adressée au ministère de l'Industrie. Lettre demandant à Chevènement, le véritable patron de l'entreprise (l'Etat a une participation majoritaire à Elf), de mettre tout son poids du côté des revendications des travailleurs, de désavouer la direction, la même qu'avant le 10 mai, en la personne de Chalandon, grand financier des campagnes électorales du RPR.

Cette proposition sera massivement approuvée par un vote à mains levées.

À l'issue de cette grève, on assiste à un premier recul de la direction qui retire ce point de l'ordre du jour du prochain CE. Cependant, rien n'est réglé, le retour aux cinq équipes étant un élément important dans sa politique de rentabilisation (baisse de l'effectif posté, multivalence, déqualification).

De nouvelles luttes s'avèreront indispensables pour faire reculer définitivement la direction. La CGT propose d'ores et déjà des grèves tournantes.

## Prud'homales: contre l'offensive patronale

**Votez  
pour les  
syndicats  
ouvriers**

Le gouvernement a cru bon de reconnaître, sitôt après le 10 mai, une organisation patronale nouvelle, le SNPMI. Forts de ce succès, les nouveaux poujadistes mettent au goût du jour des méthodes violentes. En Bretagne, ils bloquent *manu militari* l'accès des entreprises aux inspecteurs du travail. On se rappelle leur intrusion dans la salle des négociations sur l'UNEDIC. Ce « syndicat » patronal avait manifesté en septembre sa haine du changement dans les rues de Paris. Il semble donc tout disposé à joindre le muscle à la parole. Les prud'homales sont le terrain choisi pour s'affirmer.

Le SNPMI ne présentait que 159 candidats en 1979. Il en a réuni 2 821 cette fois, disputant son monopole à la liste unique des patrons. En effet, le CNPF, la FNSEA et la CGPME ont réalisé ce que les syndicats ouvriers n'ont pas même envisagé une seule seconde : l'uni-

té aux élections. Leur liste s'appelle « Action pour la défense des droits des employeurs ».

Signe des temps, la CSL (ex-CFT), embusquée en 1979 derrière le sigle ALS, se présente cette fois sous son vrai nom. Globalement, ces prud'homales voient une présence plus importante des listes patronales. En 1979, 8 497 candidats se présentaient dans le collège des patrons. En 1982, ils sont 13 524. Cet engouement est évidemment politique. Les patrons veulent marquer de leur présence offensive une élection qui prend un caractère d'enjeu national, syndical et politique.

Les syndicats ouvriers ont également renforcé leur présence à ces élections. La CGT et la CFDT présentent la même nombre de candidats (10 714 CGT pour 10 576 CFDT). FO en aligne 9 743. Jamais il n'a été question pour ces organisations d'offrir à l'électorat ouvrier

un front commun, une liste unique du syndicalisme ouvrier. Cette division a une racine évidente : chacune des centrales veut affirmer sa prépondérance sur les deux autres. Si le pacte de non-agression a été respecté, la division va se payer cher.

Car les autres syndicats sont en progression également. La CGC accroît ses candidats de 173 % (6 206 candidats). La CFTC, 55 % de plus (8 859). La dispersion des listes syndicales ouvrières, leur banalisation, vont encourager deux phénomènes. D'abord l'abstention, car l'enjeu n'a pas été expliqué. Chaque centrale, de manière interne, a mobilisé ses militants pour aviver le patriotisme d'organisation. Alors que l'enjeu, face à la présence massive des organisations patronales, c'était d'affirmer la force du syndicalisme ouvrier. Seconde conséquence, la dispersion des voix, notamment celles

des cadres, qui seront enclins à voter pour le syndicat corporatiste le plus conséquent, la CGC, alors que leur ralliement à un syndicalisme ouvrier offensif était possible.

Au-delà des scores respectifs de la CGT, de la CFDT et de FO, le vote « ouvrier » va prendre toute sa signification. L'opération patronale, avec sa liste unitaire et son syndicat sportif, l'offensive de la CGC vis-à-vis de cadres délaissés par le syndicalisme ouvrier, risquent de devenir une défaite pour les syndicats des travailleurs. C'est pourquoi, malgré leurs divisions, malgré leur patriotisme de chapelle, il faut voter le 8 décembre pour la CGT, la CFDT ou Force ouvrière. L'abstention des travailleurs, alors que les patrons mobilisent, sera interprétée comme une faiblesse. Il faut, ce 8 décembre, serrer les rangs autour des syndicats ouvriers.

Jean Lantier

NANTES:

# Dubigeon menacé: unité pour l'emploi

- 1500 manifestants sur 1700 travailleurs
- La fédération du PS prend position

**D**UBIGEON Nantes (construction navale) mobilisé « contre le démantèlement ». Au premier abord, cela pourrait étonner : le ministre de la Mer a « dégaïté » 600 millions de nouveaux francs « pour aider la navale », et Alsthom-Atlantique doit reprendre l'entreprise et la faire ainsi passer dans le secteur nationalisé...

Pourtant, le 22 novembre, ils étaient plus de 1 500 sur 1 700 dans la rue, à l'appel de la CFDT, de la CGT et de la CGC. Devant la préfecture, dans des termes voisins, les représentants de la CGT et de la CFDT expliquaient : « Nous sommes ici pour dire aux Nantais que le problème de la survie de la navale à Nantes est posé. » C'était le premier contact entre les deux syndicats depuis 1977.

Il y a urgence, en effet. Le P-DG venait d'annoncer, le 19, que « le plan de charge pour 1983 correspondait seulement à 50 % de l'effectif ». Cela, en fait, signifie qu'une reprise par Alsthom risque de se réduire à une « rationalisation » transformant l'usine de Nantes en simple annexe de chantiers de Saint-Nazaire, avec de très fortes compressions de personnel. En pratique, cela poserait la question de la quasi-fermeture de l'entreprise : de 5 000 dans les années 1950 (1) ils étaient 2 600 en 1974 ; depuis 1977, 280 départs à la retraite sans embauches.

### Assurer leur avenir

Déclin, fin de la navale ? Ils le disent tous : sans leurs luttes, ce serait déjà fini. Mais tout en résistant à Giscard et au plan Davignon pour leur secteur, ils ont mis en lumière

l'existence de besoins non satisfaits, que leur entreprise, avec l'ensemble de celles de la navale, pourrait prendre en compte. Cela avait abouti à un « engagement » du ministre de la Mer, selon lequel le niveau de production de 1977 — le plus bas depuis longtemps — serait un plancher à ne pas dépasser...

Mais, depuis dix-huit mois, les projets concrétisant ces belles paroles se font attendre. De quoi rendre furieux ces travailleurs qui savent bien que, sans les fonds publics, les patrons de la navale auraient depuis longtemps fait faillite : il y a environ dix ans que les aides des « pouvoirs publics » sont équivalentes à la masse salariale. « C'est l'Etat qui permet le maintien de l'entreprise, résume leur tract. Cela lui donne le droit et le devoir de contrôler sérieusement la manière dont elle est utilisée. »

Il paraît certes logique, dans ces conditions, d'assurer l'avenir des 1 700 emplois et des 4 000 environ qui en dépendent dans l'agglomération nantaise. Tellement que la fédération du PS, après un important débat, a rendu public un communiqué traduisant comment elle fait pression en ce moment sur le gouvernement : « Les graves problèmes financiers rencontrés par Dubigeon feraient conclure à certains que des mesures décisives s'imposent : plutôt que de soutenir à bout de bras et de subventions une construction condamnée; mieux vaudrait abandonner et chercher d'autres créneaux. » Qui n'y verrait une allusion aux propos de Mauroy, à Denain, au sujet de la sidérurgie ? Mais sa conclusion contredit totalement celle du Premier ministre : « Il faut, dans les conditions actuelles, y compris dans



« La CGT peut mettre 300 travailleurs dans la rue, la CFDT, sans doute 400. Ensemble, nous étions plus de 1 500. » (Un délégué CGT après la manifestation du 22 novembre).

notre situation de crise, refuser cette solution (...) A une politique d'abandon, elle oppose une politique de restructuration et d'innovation capable non seulement de maintenir les indispensables emplois, mais à terme d'en susciter de nouveaux. »

### « Les citadelles de l'ancien régime »

Parallèlement, un tract de cette fédération du PS s'en prend à la façon dont fonctionnent les entreprises nationalisées, la SNIAS et Alsthom, qui devrait, justement, absorber Dubigeon : « L'autonomie de gestion (...) est-elle un principe acceptable aussi longtemps qu'aucun dirigeant n'a été changé, qu'aucun contrat de plan n'a été signé (...) qu'aucun moyen de contrôler

l'orientation de ces entreprises n'a été mis en place ?

Traduisant l'inquiétude d'une grande partie des travailleurs une telle prise de position se conclut par l'appel à l'unité « pour détruire les citadelles de l'ancien régime ». Si cela ne reste pas au simple niveau des déclarations d'intention, c'est une perspective d'unité pour affronter le patronat qui se dessine à Nantes. Elle passe, dans l'immédiat, par la garantie de tous les emplois à Dubigeon, comme elle passe par la garantie de tous les emplois à Alsthom-Atlantique, l'arrêt de la répression syndicale à la SNIAS (voir ci-contre). Les jours qui viennent devraient apporter de premières réponses à ceux de Dubigeon.

P. R.

1. Dans « Une chambre en ville », film de J. Demy.

## LA GREVE A L'ORTF

**G**REVE, coupure d'antenne, négociation larvée : qu'est-ce qui se passe à la radio-télévision aujourd'hui ? Quelles sont ces inquiétudes dont parlent les organisations syndicales au nom d'un personnel déjà tellement malmené par le gouvernement précédent ?

En effet, les personnels de l'ex-ORTF sont mécontents, très mécontents. Des engagements initiaux de leur ministre de tutelle (Fillioud) au début de l'année promettant un véritable service public rénové, harmonisé, démocratisé, décentralisé, il reste peu de choses.

La loi adoptée est contraire aux intérêts non seulement des travailleurs du secteur, mais aussi du service public lui-même et de sa mission. On aboutit en fin d'année à un constat de retard phénoménal quant aux différentes dispositions promises à ces personnels et indispensables pour la mise en application de cette loi : décrets, convention collective commune des 17 000 ex-ORTF. Voilà de quoi mécontenter en profondeur les travailleurs de la radio-télévision.

Où sont les engagements distillés à grand renfort de publicité par le ministre ?

Les travailleurs de la radio-télévision, qui en ont vu de toutes les couleurs, sont même prêts à parier que c'est la carte du cinéma qui sera finalement retenue en haut lieu. Les patrons de l'industrie cinématographique ne veulent pas louper la révolution qu'apportent les nouveaux moyens de diffusion, satellites et câbles, et les profits énormes qu'ils peuvent en tirer.

### Une loi malade

En fait, avant d'avoir pris sa vraie dimension, la loi Fillioud est déjà malade pour n'avoir pas su affirmer et résoudre dès le départ les problèmes clefs du service public et de ses nouvelles missions (celles que tous les travailleurs sont en droit d'attendre) : pleine utilisation de ses moyens techniques existants, en particulier à la production (la SFP tire toujours la langue) ; mise en place d'un système conventionnel donnant au personnel la garantie de la rénovation du service public à tous points de vue, de son extension essentielle dans cette période de mutation technologique sans précédent dans l'histoire de l'audiovisuel. Les personnels le savent : le privé, lui, est prêt ou presque à s'inscrire dans ce marché fantastique qui s'ouvre aujourd'hui, le service public trop peu, voire pas du tout à court terme, si les dispositions urgentes qu'impose une telle situation ne sont pas prises dès à présent.

C'est dans cette complexité de situation que se situe le vrai débat aujourd'hui, au-delà des opérations fortement teintées de propagandisme d'une CFDT qui, sentant le vent en poupe, veut imposer sa vision des choses (l'accélération des négociations au travers d'une plateforme fourre-tout), tandis que la CGT, pour sa part, se refuse à cautionner un rassemblement des mécontents dans lequel on retrouve pêle-mêle et sur des bases totalement éloignées, en plus de la CFDT, FO, la CGC et la CFTC. Toutefois, cette même CGT ne propose rien de concret en terme d'action.

Et c'est encore à la nécessaire unité d'action que pensent les travailleurs de la radio-télévision, cette arme qu'ils ont toujours su utiliser dès 1960, puis en 1964, 1968, 1972, 1974 et 1979.

Pourtant, au-delà des divergences, il y a la réalité : le pouvoir socialiste est bien embarrassé par ce secteur, frondeur de nature, dont chaque mouvement est en prise directe avec le politique.

Toutefois, les ex-ORTF savent ce qu'on leur a promis, ce que représente l'enjeu actuel, capital pour la communication telle qu'ils souhaitent la voir instituer dans le pays. Voilà trente ans qu'ils se battent pour cela, et ils sont bien partis pour continuer...

Correspondant

### ALSTHOM, SNIAS...

- Au Chantiers de l'Atlantique (Saint-Nazaire), ils sont en lutte depuis plus de cinq semaines pour s'opposer aux licenciements de 65 ouvriers des ateliers de mécanique (Alsthom). Exaspérés, des ouvriers ont saccagé les bureaux de la direction à l'issue d'une manifestation le 22 novembre.

- A la SNIAS, six militants CGT restent licenciés depuis l'avant-mai 1981 : la direction refuse de les réintégrer. Elle poursuit en même temps sa politique de répression antisyndicale à l'encontre de la CGT et de la CFDT ; avec la complicité de FO (dirigée par des militants du PCI, ex-OCI). Deux entreprises nationalisées. Où les obstacles au changement sont encore bien en place !

## HOPITAL PSYCHIATRIQUE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

# Une victoire de la démocratie et de l'unité syndicale

• Correspondant

« Depuis que je travaille ici, je n'ai jamais vu une telle unité, il faut continuer après la grève. » Celle qui vient de s'exprimer ainsi travaille depuis longtemps à l'hôpital et a vu bien des grèves. Elle ne s'était jamais exprimée dans une assemblée, mais cette fois, ils sont plusieurs à dire en quelques mots leur émotion.

L'unité, la démocratie, ce sont les traits marquants de cette lutte, étonnante par sa détermination.

Les organisations syndicales du personnel, CGT et CFDT, avaient pris l'engagement de rester jusqu'au bout unies aux côtés des travailleurs en lutte. L'engagement a été tenu. C'est le comité de grève, composé de cinq élus de chaque syndicat et d'un représentant élu par chacun des services, qui a dirigé l'action. Ce sont les assemblées générales qui ont pris toutes les décisions importantes. Ce sont les travailleurs eux-mêmes qui ont décidé, après 2 jours de discussions approfondies sur le protocole d'accord, dans chaque service, de mettre fin au mouve-

ment, estimant qu'une action isolée ne pouvait aller plus loin.

### La négociation décisive.

Lundi 22 novembre, au cours de la « montée » au ministère de la Santé d'une délégation de grévistes et de l'occupation du hall du ministère par les six grévistes de la faim, la situation s'est enfin débloquée.

Interpellé dans une conférence de presse qu'il tenait, J. Ralite décidait l'envoi d'un représentant de son ministère à Rouen pour arbitrer la négociation. Mercredi, cette négociation aboutissait sur un procès-verbal entre la direction, la préfecture, les syndicats qui permettait, en plus de la satisfaction des revendications sur le droit syndical déjà acquise, la réintégration de trois licenciés sur quatre, la satisfaction d'un certain nombre de revendications catégorielles, le paiement à 25 % des jours de grève en novembre. Par contre, le représentant du ministère cautionnait la remise en cause des avantages acquis sur les congés annuels, la prime de service, le paiement des jours de grève et affirmait nettement



que la grève devait se terminer par un compromis et non par la satisfaction des revendications : par ces temps d'austérité, une victoire nette à Sotteville aurait eu un retentissement national et le ministère (ainsi que les fédérations CGT et CFDT) craignaient la « contagion ». Conscients que le résultat était le plus favorable possible dans l'isolement où ils étaient réduits, les travailleurs du CHSR et leurs organisations syndicales CGT et CFDT ont décidé l'arrêt de la grève, tout en s'adressant aux autres travailleurs de la santé et aux fédérations syndicales pour qu'une

action syndicale soit engagée sur les revendications communes.

Il y a beaucoup d'amertume, et même de colère, vis-à-vis du gouvernement que les travailleurs considéraient comme un allié et qui les a lâchés. Mais la reprise a lieu « la tête haute » : le personnel se sent fort face au directeur. La meilleure preuve en est le renforcement et la confiance dans les syndicats du personnel. Alors même que les revendications sont loin d'être satisfaites. Et c'est là, par ces temps de division et de démission des confédérations, une victoire dont chacun mesure le prix.





# L'APPEL DE ROUEN

## SPNE- ESSONNE

### «Dialogue» avec un député PS à la cafétéria

**A**LORS que la division syndicale est d'actualité quotidienne, à la Société nationale des poudres et explosifs, centre de recherche du Bouchet (Essonne), l'appel de Rouen est une démonstration : « Pour défendre les intérêts des travailleurs, l'unité syndicale est possible. »

Ils sont 160 signataires et parmi eux la quasi-totalité des conseils syndicaux CGT et CFDT, la totalité des délégués syndicaux CGT, CFDT et FO. La majorité des militants du PCF l'ont signé également, certains le font circuler dans l'entreprise.

Le « comité de soutien à l'appel des mille de Rouen » de la SNPE s'est aussi adressé par tract... à ceux qui refusaient de signer l'appel : « Il y a ceux qui nous disent : "Le gouvernement fait ce qu'il peut, mais sa marge de manœuvre est étroite. Il est obligé de composer avec le patronat." Nous leur répondons qu'il faut choisir : soit les profits patronaux, soit nos salaires et nos emplois. Plus on fait de cadeaux plus ils crient. (...) Il y a ceux qui nous disent : "Votre pétition ne sert à rien. Elle n'aura aucun impact." Nous leur disons qu'ils sous-estiment nos

possibilités d'intervenir dans le cours des choses et de nous faire entendre des députés PS et PCF que nous avons élus. »

### Nous faire entendre des députés...

C'était justement l'occasion : le 25 novembre, Jacques Guyard, député PS de la circonscription, était présent à 16 h 45 à la cafétéria de l'entreprise « pour dialoguer avec les travailleurs ». Ils étaient une trentaine au rendez-vous, pendant deux heures, face à leur député et au responsable PS local. Le Comité de soutien à

l'appel des mille, avait décidé d'apporter les pétitions pour montrer qu'ils étaient déjà 160 sur l'entreprise à partager le même « souci du changement ».

Et le ton était unanime : « Il faut le maintien du pouvoir d'achat », « vous ne devez pas toucher à nos acquis, nos garanties contractuelles, nos accords d'entreprises. il y en a assez des cadeaux au patronat... Certains militants du PS d'ailleurs n'étaient pas les moins virulents. Les réponses du député n'ont guère convaincu : « Il n'y a pas de baisse du pouvoir d'achat... », « il faut favoriser les investisse-

ments pour être compétitif au niveau mondial ».

Ceux qui étaient là n'étaient pas venus écouter un cours d'économie sommaire, mais rappeler et répéter pourquoi ils avaient élu Jacques Guyard député PS, en juin 1981. « Les signataires sont d'opinions politiques différentes mais tous savent que le silence et le scepticisme font le jeu de la droite. Alors, ensemble nous couvrirons les cris des battus du 10 mai et nous nous ferons entendre par les 311 députés PS et PCF de l'Assemblée nationale. » Un député, et un exemple.

## Rouen

### Des signataires

### en visite auprès des députés : questions, réponses...

**A**Rouen, le collectif a entamé les visites en délégation aux députés locaux, pour leur faire part des exigences des travailleurs qui ont massivement signé l'appel.

Ils ont rencontré, par exemple, le secrétaire de Pierre Bourguignon, député de Sotteville-lès-Rouen, alors que les travailleurs de l'hôpital psychiatrique étaient, depuis plusieurs semaines, en lutte. Une travailleuse de l'hôpital, membre de la délégation, lui demandait naturellement d'intervenir pour faire avancer la satisfaction de leurs revendications. Elle fut surprise de la réponse :

« C'est hors de question, Pierre, depuis qu'il est élu, son rôle c'est de faire les lois. Le cas échéant de faire pression pour que les négociations aient lieu, mais il n'est pas question qu'il intervienne dans ces négociations, ça c'est le rôle du préfet qui, si c'est nécessaire, sert d'arbitre. Depuis son élection, sa place n'est plus à la porte des entreprises, sa place est à l'Assemblée nationale pour faire les lois. » Ils rendront compte par tracts, scrupuleusement, à tous les signataires des questions qu'ils ont posées et des réponses qui leur ont été faites.

## Rennes

### 700 signataires et une première conférence de presse

**D**EPUIS le début octobre, la pétition de Rouen circule sur plusieurs entreprises de la ville. Aux PTT, aux communaux, à la DDASS, à l'hôpital psychiatrique, à l'hôpital régional, aux douanes, aux transports Verney. Depuis cette date, à l'initiative de camarades du centre de tri PTT, syndiqués CGT et CFDT, ou sympathisants de ces organisations, une rencontre des diverses entreprises a eu lieu : une conférence de presse a été organi-

sée le mercredi 24 novembre, avec la participation de FR3. Cinq minutes aux informations régionales, un article dans Ouest-France et dans un journal local, une demi-heure d'émission prévue sur une radio libre rennaise... Un bon écho.

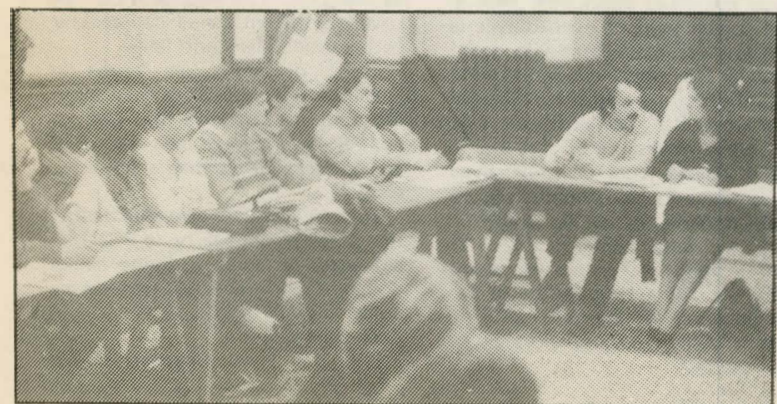
700 signatures sont aujourd'hui recueillies sur la ville, dont 200 au centre de tri, 100 chez les communaux et 100 à l'hôpital psychiatrique. Une réunion publique est prévue pour le lundi 30 novembre

## Agen

### Ils étaient 400 à P.A.M., ils sont 700 sur la ville

Conférence de presse mardi 16 novembre à Agen. Ils sont aujourd'hui 700 signataires, à Pont-à-Mousson, chez Lafarge réfractaire (brique, briquette), à l'équipement, à la SNCF, à la Caisse d'épargne...

Un collectif regroupant des militants CGT, FEN, PC, PS, LCR, s'est constitué. Sud-Ouest, la Dépêche, le Petit Bleu du Périgord, ont rendu compte de la conférence de presse. Ils ont décidé de rencontrer les députés locaux...



## L'écho des conférences de presse

**L**ES syndicats ouvriers et partis de gauche désavoués par la base », « une pétition pour le maintien des objectifs sociaux du gouvernement », « appel à Mitterrand : ça continue », « l'appel de Rouen, une antenne lyonnaise pour une gauche sans austérité », « l'appel de Rouen fait tâche d'huile », « l'appel de Rouen entendu »... ce sont là quelques titres des grands quotidiens régionaux qui rendent compte de l'écho rencontré par l'appel aux quatre coins du pays.

L'Est républicain, le Petit Bleu du Lot-et-Garonne, la Dépêche, Lyon-Matin, le Progrès, la République du Centre, Paris-Normandie, Ouest-France, le Télégramme, ce sont des dizaines de milliers d'exemplaires de quotidiens régionaux qui ont fait connaître aux travailleurs de dizaines de villes, départements, régions le texte de l'appel de Rouen, et la volonté de travailleurs et travailleuses de le reprendre dans leurs villes et leurs entreprises.

Ces échos de presse ne sont pas mesurables à la lecture des grands quotidiens d'information nationaux. Ils tissent cependant un réseau de

« promotion » de la démarche entreprise voilà deux mois par mille travailleurs de la région rouennaise, dont l'impact est important.

Relayés souvent par les écrans de télévision et les stations de radio régionales ou les radios libres, ils reflètent et amplifient les efforts des convaincus du changement, pour faire entendre leurs voix.

Il y a, certes, des intentions diverses dans les salles de rédaction de province qui « planchent » sur l'appel. « Comptes rendus objectifs », « sourire mitigé de quotidiens de droite », « intérêt étonné des rédactions à gauche »...

### Des échos différents

« Pourquoi cet appel dirigé non pas contre le gouvernement mais contre sa politique actuelle ? Ses défenseurs soulignent : le gouvernement ne cesse de reculer devant le patronat. Nous voulons obtenir la réalisation des promesses de François Mitterrand », lit-on dans l'Est républicain du 20-novembre. Déjà

près de sept cents signataires appartenant à Pont-à-Mousson, la SNCF, l'Education nationale et d'autres secteurs sociaux, soutiennent dans notre département cette pétition. Ce départ favorable peut provoquer, dans quelque temps, un danger pour le gouvernement », explique, pour sa part, la Dépêche du 18 novembre.

Deux échos différents pour un même appel dans deux journaux entre dix...

N'en reste pas moins que les travailleurs qui lisent ces quotidiens-là, parce qu'on lit ce que l'on peut, savent eux-mêmes faire le tri. La grille de lecture qui leur permet de voir la réalité, au-delà des mots, divers, c'est leur vie quotidienne avec son cortège de menaces : sur leur salaire, leur emploi, leur couverture sociale... Les conférences de presse qui se sont tenues dans plusieurs dizaines de villes à ce jour sont un moyen pour rendre compte de leurs problèmes communs, de leur volonté commune : que le changement se manifeste ! Dans les faits, non dans les paroles.

Michel Morel

PCF

# La collaboration de classes à bras-le-corps

• Le livre de Philippe Herzog, « l'Économie à bras-le-corps », se présente comme le nouveau « manuel » du PCF

« Notre pays a une marge de manœuvre, un potentiel, des atouts. Il peut prendre une série de mesures pour sortir de la crise, sans sortir entièrement du capitalisme. » Cet adjectif, « entièrement », résume la thèse de fond développée dans le livre de Philippe Herzog, « l'Économie à bras-le-corps », qui se présente comme un « manuel » et vient donc remplacer le « Traité d'économie marxiste » publié en 1971.

Si ce nouveau manuel paraît maintenant, c'est qu'une innovation scientifique vient de germer : « Gérer, aujourd'hui, dans la stratégie que nous avons adoptée, ce n'est pas de la col-

laboration de classes », affirme Pierre Juquin, commentant le livre d'Herzog (les « Cahiers du communisme », octobre 1982). Cette forte phrase n'est pas un écart de langage. Juquin y voit la reconstruction de « l'identité de notre parti ». Cette « identité se joue aujourd'hui sur l'efficacité dans la lutte contre la crise ».

Mais, dirait un esprit malin, des mesures anticrise ne sont pas propres au PCF... Juquin, ayant réponse à tout, affirme : « A notre époque, toute mesure anticrise a un caractère anticapitaliste. » « Il s'agit de mesures anticrises réelles, de faux-fuyants », précise-t-il. Ces mesures anticrises à faire triompher, Juquin les

élève au rang de tâche historique du parti. En « 1936, la tâche historique, c'était de barrer la route au fascisme (...), de réaliser quelques grandes percées sociales et démocratiques (...). En 1945, la tâche historique, c'était de relever la France libérée (...), de démontrer plus avant la capacité des communistes à participer à la direction de la nation ». La tâche historique, maintenant, c'est la gestion.

C'est l'enrobage économique de cette orientation que livre Philippe Herzog dans son « manuel ».

LES ouvrages comme celui de Philippe Herzog ne peuvent pas être pris au pied de la lettre, même s'ils se présentent comme des manuels « d'économie marxiste ». L'élasticité d'une théorie de cette qualité en fait un simple outil d'une « défense et illustration » de la ligne politique.

Or, celle-ci fluctue plus vite que ne se transforme le capitalisme, et l'on chercherait vainement dans le livre d'Herzog les deux piliers de la théorie d'il y a dix ans : le processus de « suraccumulation-dévalorisation » à la sauce Boccarda a disparu, de même que la théorie du CME (capitalisme monopoliste d'Etat) présentant les monopoles comme des verrues sur un corps globalement sain et fondant « scientifiquement » la stratégie d'union antimonopoliste. De la même façon, le seuil « scientifique » de nationalisations a fluctué pour perdre le rôle polémique central joué au lendemain de la rupture de l'Union de la gauche en septembre 1977.

## Une affaire de stratégie

Avant d'examiner la théorie, il faut connaître son mode d'emploi ; c'est dans un article des *Cahiers du communisme* qu'il faut chercher l'ancrage politique du livre de Herzog. Contrairement à 1936 et 1945 — 1968 n'a jamais existé — Juquin explique que « ce dont il s'agit aujourd'hui, c'est d'entreprendre la transformation socialiste. Sous forme d'un

processus qui sera une longue suite de luttes démocratiques ». D'emblée est donc affirmée l'idée que la rupture avec le capitalisme n'est pas nécessaire pour engager un processus de transition vers le socialisme. Du coup, le thème des « nouveaux critères de gestion » devient une « affaire stratégique ». En effet, Juquin pousse jusqu'au bout les conséquences de l'abandon de la dictature du prolétariat en expliquant que, si le PCF a fait le « bon choix » au congrès de Tours, il ne peut se situer aujourd'hui dans la « même perspective stratégique d'une accumulation des forces en vue d'un choc frontal décisif ». L'identité du parti doit s'affirmer différemment : « cela se joue aujourd'hui sur l'efficacité dans la lutte contre la crise, pour la solution des problèmes réels » et, pour Juquin, l'idée selon laquelle « à notre époque, toute mesure anticrise a un caractère anticapitaliste » est « rigoureuse ».

L'un des objectifs du livre sera donc de fournir de nouveaux points de repères aux militants communistes qui ont bien des excuses de se sentir un peu déboussolés. N'est-ce pas le même Herzog qui écrivait, il y a moins de deux ans, que « contre la politique actuelle du renoncement à la croissance, nous nous battons pour une croissance en France. En paroles, le RPR, le Parti socialiste disent la même chose. Mais ce sont des tricheurs » (*Cartes sur table*, fin 1980, p. 23) ?

Dans son rapport au comité central, J. C. Gayssot n'y va pas de main morte et fixe aux cellules l'ob-

jectif de « réformer pas à pas l'entreprise », tandis que le PC est défini comme le « parti de l'outil de travail » ! On mesure l'ampleur du tournant que ce même rapport, qui va faire l'objet d'une diffusion massive, résume ainsi : « passer d'une démarche d'opposition à une démarche positive ».

## Reconstruire l'identité du parti

Cette reconstruction va se faire autour de l'idée centrale selon laquelle « il existe des solutions nationales à la crise » si bien que l'on peut en sortir « sans sortir entièrement du capitalisme ». Il s'agit d'une refondation stratégique qui n'est pas liée seulement à la participation gouvernementale : dans le livre d'Herzog, la célébration des ministres communistes ne tient pas une place centrale, alors que leur présence était présentée, il y a quelques mois, comme la garantie absolue contre toute dérive gouvernementale. Et c'est Juquin qui met les points sur les i dans son article : « Il faut être aujourd'hui parti de gouvernement — et dans toute la mesure du possible au gouvernement — pour agir efficacement en parti transformateur de la société. »

## Autour de la notion de gestion

La tâche de Herzog est donc de fournir un habillage théorique à cette nouvelle orientation. Il s'agit de démontrer que l'on peut concevoir une combinaison stable d'économie mixte permettant à la fois de sortir de la crise et d'économiser la ruptu-

re avec le capitalisme. Cela implique, pour commencer, de réécrire l'histoire et de montrer que la crise n'est pas une crise capitaliste de surproduction, mais une « crise d'efficacité ». Tout est de la faute des capitalistes, à qui Herzog ne reproche pas d'avoir agi en capitalistes, mais d'avoir choisi de mauvais « critères de gestion » en privilégiant la « rentabilité financière ». Bref, la bourgeoisie a préféré « faire de l'argent » ou investir à l'étranger : la crise n'est rien d'autre qu'une énorme accumulation de « gachis ».

Si l'on admet cette analyse, il est vrai que la sortie de la crise n'implique pas de rompre avec le système capitaliste : il suffit de mieux le gérer en lui appliquant ces fameux « nouveaux critères de gestion » qui consistent à maximiser l'efficacité du capital, le taux de profit (le rapport VA/C, où VA représente la valeur ajoutée et C la masse de capital engagé). Toute cette construction repose évidemment sur un abandon complet de l'analyse marxiste des crises capitalistes de surproduction, mais c'est surtout un bricolage bancal dont Herzog n'arrive pas vraiment à dissimuler les contradictions.

## Coexistence pacifique entre les critères

Dans le schéma, c'est le secteur public qui doit promouvoir les nouveaux critères de gestion. Mais Herzog se dit partisan « du maintien d'un important secteur privé dans la société socialiste que nous proposons pour la France » ! C'est là qu'apparaît la première contradiction de cette « conception révolutionnaire d'une économie mixte » (sic) : comment est possible cette combi-

naison monstrueuse entre un secteur public à bons critères et un secteur privé s'obstinant à « faire de l'argent » ? La réponse apportée par Herzog est la suivante : « Nous sommes partisans d'un large développement de leurs rapports contractuels, dans l'opposition, mais aussi dans la coexistence des critères de gestion de façon à assurer une cohérence globale, une vie commune, tout en administrant par la pratique la preuve de la supériorité de critères d'efficacité sociale. » Il y a donc, entre les deux secteurs, une « articulation dynamique et conflictuelle », une sorte de « coexistence pacifique »... « entre deux systèmes sociaux différents », comme le rêvent depuis longtemps les théoriciens de la bureaucratie stalinienne. Un tel monstre, qui suppose que les deux secteurs ne communiquent pas, qui rêve d'un patronat passant « contrat » dans le cadre d'une société socialiste, n'est évidemment pas viable.

Et c'est Herzog lui-même qui lâche le morceau : « Les patrons émettront sans doute une principale critique : un tel critère pousserait à trop d'emplois et trop de salaires. C'est ne pas tenir compte du cadre concurrentiel dans lequel nous sommes et restons : les productions doivent être compétitives. » Le polytechnicien Herzog devrait comprendre ceci : ou bien le critère VA/C diffère du critère de rentabilité et cette différence doit alors prendre la forme de « plus d'emplois » et « plus de salaires » à condition de rompre avec le « cadre concurrentiel », ou bien on reste dans ce cadre et il n'y a alors plus de place pour une autre gestion que la classique recherche d'un taux de profit maximal.

Chloe Minhuss

## Produisons une plus-value française...

CERTAINS des aspects de la campagne de « reconquête du marché intérieur » ne doivent pas être jetés avec l'eau du bain. Herzog a tout à fait raison, par exemple, de dénoncer « les obstacles d'accords d'entreprises et de cartels européens et internationaux dominés par les Etats-Unis, dans lesquels les productions et les marchés sont déjà répartis ». Mais ces remarques ne débouchent pas sur l'idée juste d'une mobilisation pour refuser de subir les lois du marché capitaliste ; elles ne sont là que pour illustrer la possibilité d'une prétendue « issue nationale » à la crise sans sortir d'un cadre « d'économie mixte ».

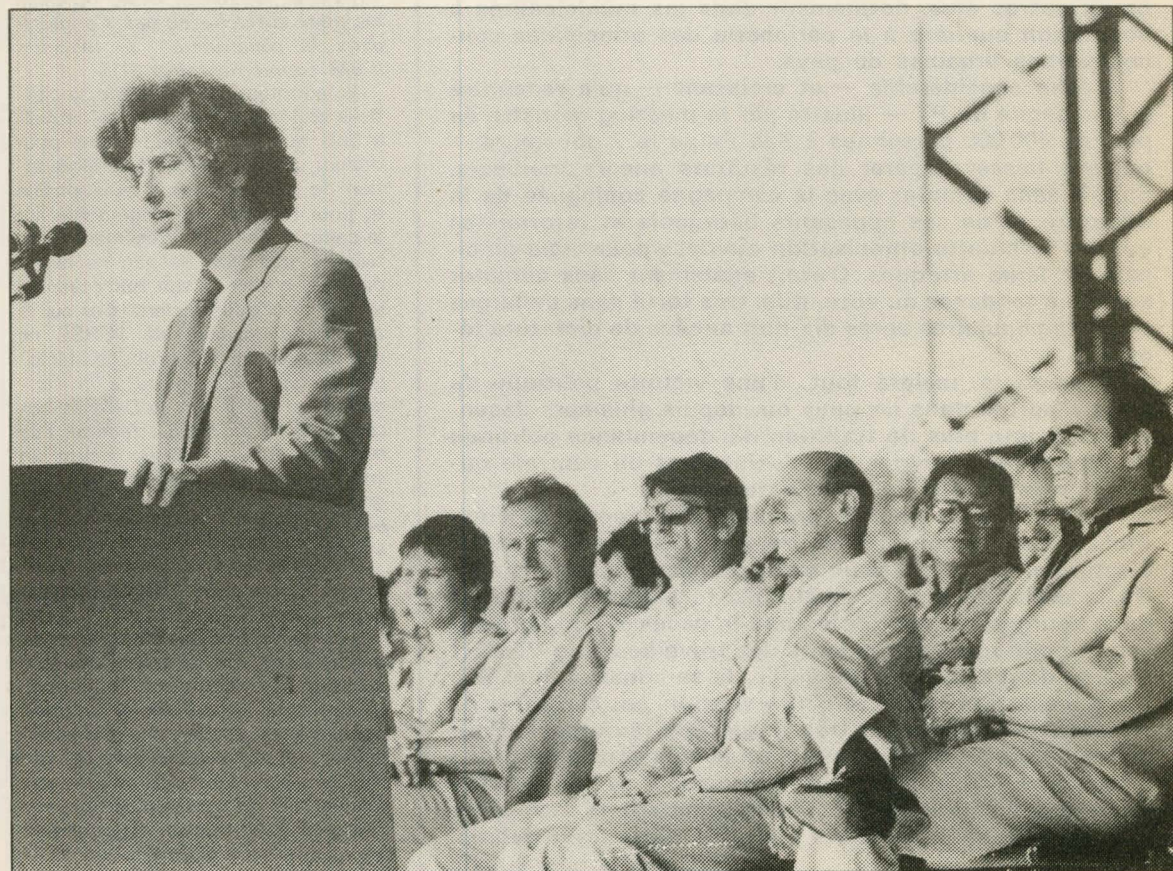
La campagne « produisons français » est une caricature de ce que les marxistes révolutionnaires entendent par « monopole du commerce extérieur ». La rupture avec le marché mondial a des effets catastrophiques (récession, inflation, chômage) si elle n'est pas combinée avec une rupture simultanée avec le capitalisme à l'intérieur. Herzog imagine que l'on peut se passer de cette dernière : c'est la seconde grande contradiction de son bricolage théorique.

La dernière pièce de cet assemblage est l'appel à l'intervention des

travailleurs. Mais attention : « Personne ne propose de soviets à l'entreprise ! Nous, communistes, proposons en revanche le début d'un pluralisme dans les conceptions de gestion. » En plus, Herzog reprend à son compte le « retrouvons nos manches » de Thorez et précise bien qu'il s'agit « non de mobiliser contre les patrons, mais pour des solutions positives ».

## L'auto-exploitation des travailleurs

Cette intervention n'est pas centralisée et l'on peut ici remarquer le peu de place laissée au thème de la planification. Dans un article d'*Économie et Politique*, D. Danset va même jusqu'à s'opposer à un « excès de restructuration dans le secteur concurrentiel ». Tout ce bric-à-brac que l'on pourrait qualifier de « rocardo-thorézien » ne réussit pas à cacher l'essentiel : cette crise est une crise d'extraction de la plus-value ; on en sort par la rupture avec le capitalisme ou par l'austérité pour les travailleurs. En ce qui le concerne, Herzog a choisi pour eux : « Si des sacrifices pouvaient être efficaces, les travailleurs les consentiraient. Ils ont le sens du devoir national. » Les voilà prévenus.



Philippe Herzog prononçant le discours officiel à la tête de « l'Humanité ».

## BRESIL

Un vote  
contre la dictature

**L**A Constitution avait été grossièrement « retouchée » il y a quelques mois ; de longue date, l'appareil d'Etat était mobilisé, la corruption et la fraude systématiquement et massivement organisées : les militaires brésiliens s'étaient vraiment donné les moyens de remporter les élections du 15 novembre dernier. Des moyens à la mesure de l'enjeu. Il s'agissait, bien sûr, de désigner des milliers de députés et sénateurs fédéraux, de gouverneurs et députés d'Etats, de maires et conseillers municipaux. Mais ce scrutin devait surtout contribuer à la stabilisation du régime en institutionnalisant un système pluripartite largement « contrôlé ».

Malgré la lenteur calculée du dépouillement, le verdict est d'ores et déjà sans appel : une large majorité d'électeurs s'est refusée à voter pour les candidats officiels. Certes, le parti de la dictature, le PDS (Parti démocrate social) s'assure le contrôle du Sénat fédéral et surtout du collège des grands électeurs qui devraient désigner un nouveau président de la République... en 1985 ! Mais c'est au prix de grossiers subterfuges qui ne trompent personne : il fallait trente fois moins de votes pour élire un parlementaire dans les zones reculées et attardées de l'Amazonie ou du Nordeste que dans l'Etat de Sao Paulo... Dans ce dernier, le plus peuplé (25 millions d'habitants) et le plus industrialisé du pays, le PDS recueille à grand peine 23 % des suffrages !

**G**RAND vainqueur du scrutin, le Parti du mouvement démocratique brésilien est l'héritier du MDB (Mouvement démocratique brésilien) qui fut longtemps le seul mouvement d'opposition toléré par la dictature.

Les militaires considèrent le PMBD comme l'opposition « responsable » et, disent-ils, « fiable ». Mais aux yeux des larges masses, il apparaît avant tout comme un parti opposé à la dictature. En ce sens, et au-delà de son programme et des projets de « collaboration » de ses dirigeants, le vote PMBD est surtout l'expression d'un rejet massif de la dictature, de ses méthodes et de ses hommes. Le PMBD est majoritaire non seulement à Sao Paulo mais dans la quasi-totalité des grands Etats du centre et du sud du pays où vivent une majorité de Brésiliens.

Dans l'Etat de Rio, la victoire est revenue à un autre parti d'opposition, le Parti démocratique du travail (PDT) dont le dirigeant le plus connu, Lionel Brizzola, a été élu au poste clé de gouverneur.

Le PDT peut aujourd'hui se prévaloir d'une opposition sans concessions au régime dictatorial et il bénéficie du soutien de l'Internationale socialiste à laquelle il appartient.

**P**ARMI les aspects les plus significatifs du scrutin, celui qui est, sans doute aucun, le plus riche de promesses a été systématiquement sous-estimé — et parfois même ignoré — par les commentateurs bourgeois. Il s'agit du score obtenu dans certaines des principales zones industrielles du pays par le Parti des travailleurs (PT). Dans le seul Etat de Sao Paulo, celui-ci obtient près de 1,5 million de voix, soit plus de 10,5 % des suffrages exprimés. A Campinas, l'une des grandes villes de cet Etat, il recueille 20 % des voix. Il dépasse très largement ce score dans nombre de banlieues ouvrières. Ainsi, il gagne la mairie de Diadema dans la zone métropolitaine de Sao Paulo. Au total, le PT disposera d'au moins cinq députés fédéraux au Parlement de Brasilia, d'au moins neuf députés d'Etat à Sao Paulo et de nombreux autres élus, notamment dans les municipalités à population ouvrière à la périphérie des principales concentrations urbaines du pays.

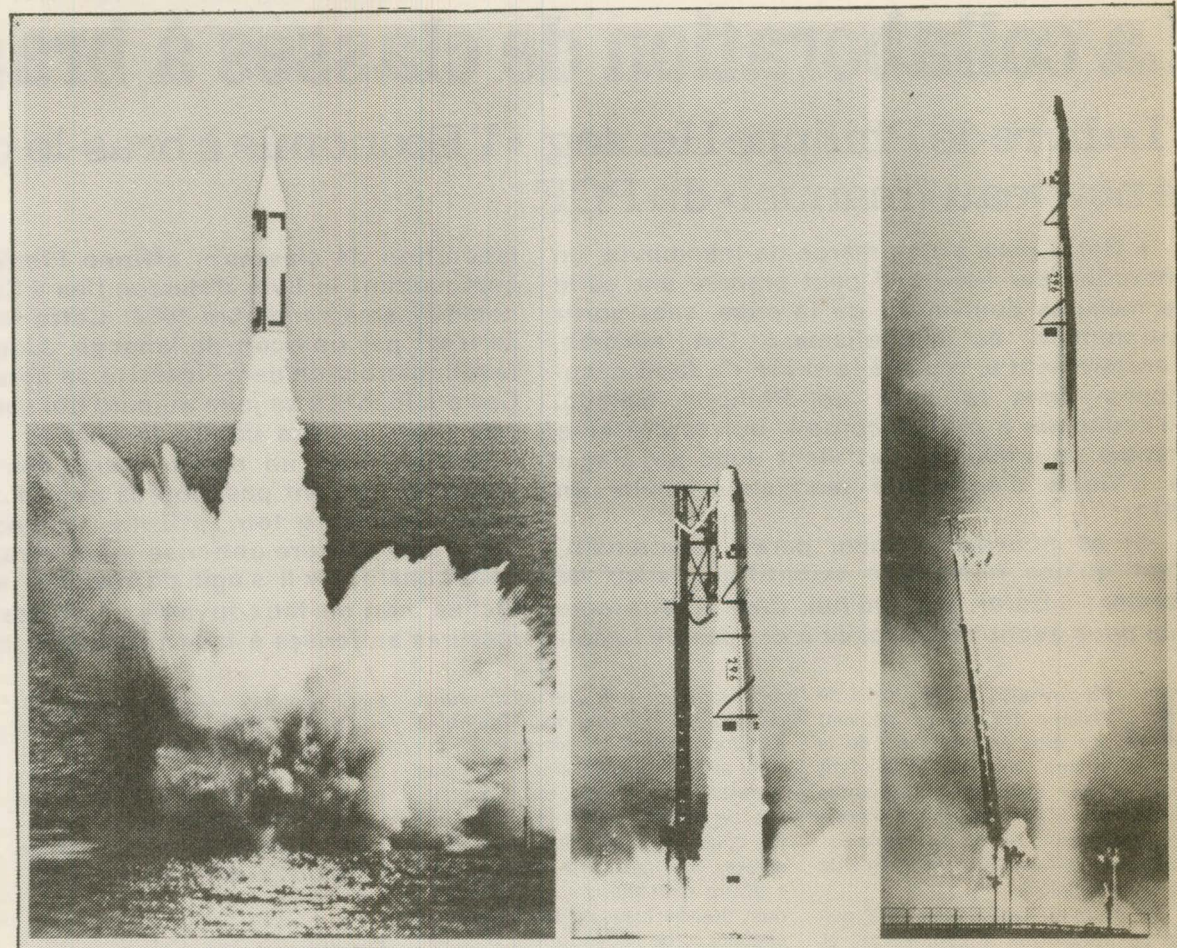
L'écho considérable — et croissant — qu'a rencontré la campagne du PT — illustré par le meeting monstre de plus de 100 000 personnes à Sao Paulo le 7 novembre — pouvait laisser espérer des résultats encore meilleurs. C'était sans compter avec la campagne conjuguée de la dictature et de ses opposants bourgeois et réformistes qui ont pris cette organisation ouvrière pour cible principale de leurs attaques. C'était également sans compter avec une tendance au vote utile, très forte dans de larges couches populaires après dix-huit années de dictature féroce.

Il s'agit là, malgré tout, d'une victoire politique de grande portée dans un pays où, depuis plusieurs décennies, n'existe plus de tradition d'indépendance politique du mouvement ouvrier, où n'existe pas de centrale ouvrière organisée à l'échelle nationale.

En participant pour la première fois depuis sa création, il y a à peine plus de deux ans, à une expérience électorale, en y menant un combat sans concessions contre la dictature et l'ensemble des formations politiques de la bourgeoisie, en y défendant la nécessité de l'organisation politique indépendante des travailleurs, le PT s'est engagé dans une nouvelle étape de sa construction. Son audience, ses possibilités d'intervention, ses capacités de mobilisation en sortent très largement renforcées. Pour les exploités du Brésil, c'est là un acquis considérable. Le principal, et de loin, de ces élections. Il est la garantie d'une mobilisation accrue, d'une combativité redoublée lors des prochains combats contre la dictature affaiblie.

Jean-Pierre Beauvais

## ● La Maison-Blanche annonce la construction de 100 missiles MX



## La nouvelle arme absolue de Reagan

**R**ONALD REAGAN mérite indéniablement de recevoir le prix de l'humour noir. Quand il ordonne la construction de nouveaux engins de mort, il n'hésite pas à les appeler « gardiens de la paix ». Tels sont les termes dont il a usé le 22 novembre pour présenter le déploiement, à partir de 1986, dans l'Etat du Wyoming, de cent missiles MX destinés à remplacer les « vieux » Minuteman. Un tel projet est à l'étude depuis près de dix ans et seul son coût extrêmement onéreux en avait, jusqu'à présent, entraîné l'ajournement.

Le MX est une arme interconti-

nentale particulièrement perfectionnée. Porteur de dix ogives nucléaires pouvant être dirigées sur des objectifs différents, il a une précision d'environ 150 mètres au terme d'une course de 13 000 kilomètres. Les cent missiles seront concentrés sur une très petite superficie. Se basant sur la théorie du « Dense Pack » (groupement serré), le Pentagone espère ainsi protéger la plus grande partie de sa quinquillerie en cas d'attaque soviétique. Expédiées vers leur cible, les fusées adverses s'élimineraient les unes les autres, la première explosion faisant sauter la vague suivante.

## Nouvelle escalade

L'occupant de la Maison-Blanche a assorti sa décision de nouvelles propositions de contrôle des armements en direction de Moscou. C'est le moins qu'il pouvait faire dans un pays de plus en plus ébranlé par une formidable vague pacifiste. Il ne parvient pourtant guère à dissimuler que cette nouvelle escalade militaire viole l'une des clauses du traité SALT 2, négocié à la fin des années 1970 avec le Kremlin, et qui obligeait les deux côtés à « ne pas s'engager dans la construction de lanceurs ICBM supplémentaires (1) ».

En adoptant cette attitude, la citadelle impérialiste prouve une nouvelle fois qu'elle est prête à tout pour donner un coup d'arrêt à la dégradation de ses positions internationales et pour restaurer son hégémonie sur le camp occidental. Présentant l'installation des MX, Reagan ne cache pas que c'était là son but essentiel et que les discours alarmistes sur la supériorité militaire de l'URSS ne constituaient qu'un enrobage idéologique : « En 1962, quand John Kennedy était président, la Défense occupait 46 % du budget fédéral. Ces dernières années, elle en occupe un quart seulement, alors que les programmes sociaux ont presque doublé. » En outre, le chef de l'exécutif est d'autant moins disposé à reculer

sur ce volet de sa politique que les dépenses militaires constituent un moyen classique de relance des économies capitalistes en crise.

S'il ne veut pas ruiner la crédibilité de son projet, Reagan se doit d'aller jusqu'au bout de ses préparatifs de guerre. Cela ne peut toutefois que renforcer l'opposition populaire qui se manifeste depuis des mois. Au début de cette année, un sondage Gallup établissait que 72 % des Américains souhaitaient un pacte avec l'Union soviétique. Quelques semaines plus tard, le 12 juin, un million de personnes se rassemblaient à New York pour exiger le gel nucléaire. Et le 2 novembre dernier, une nette majorité d'électeurs se prononçait contre le réarmement dans les neuf Etats où un référendum était organisé sur cette question.

Le Freeze Movement (Mouvement pour le gel des armements) est né en 1979 à la suite de la rupture par Washington de la négociation sur les accords SALT 2. Il s'est très vite converti en une gigantesque lame de fond contre la perspective d'un holocauste, dépassant de très loin le cadre des organisations de gauche et des associations pacifistes et anti-nucléaires.

## L'opposition de l'Eglise

L'Eglise catholique, pourtant traditionnellement conservatrice, n'a pas échappé à ce raz-de-marée, comme en témoigne la conférence nationale des évêques qui s'est tenue à la mi-novembre. Celle-ci a adopté une « lettre pastorale » qui devrait être rendue publique au printemps prochain et qui attaque implicitement les orientations de la présidence. Ce document, reprenant des formules chères au Freeze Movement, appelle

à « un accord immédiat, bilatéral et vérifiable pour stopper l'expérimentation, la production et le déploiement des nouveaux systèmes stratégiques ». Et il ajoute : « Nous jugeons immorale même la menace d'user de tels armements. » Cela conduit l'épiscopat à condamner, par exemple, le bombardement nucléaire de zones civiles abritant des sites militaires ou le principe du premier tir atomique, toutes perspecti-

ves qui s'intègrent parfaitement aux nouveaux plans du Pentagone.

Dans un tel contexte, Reagan fera difficilement accepter par l'opinion le déploiement des MX. D'abord en raison de l'ampleur des crédits investis, de 26 à 35 milliards de dollars, auxquels il convient d'ajouter les 3 milliards destinés à la fabrication des silos abritant les fusées. Déjà, on parle de la possible installation en 1990 d'un système de missiles antibalistiques afin d'en renforcer la protection. Outre qu'une telle disposition impliquerait la rupture du traité ABM (Anti Ballistic Missile) conclu avec l'URSS en 1972, elle coûterait 25 milliards supplémentaires.

Mais surtout, il s'avère chaque jour plus évident qu'en dépit des sommes colossales englouties, cette nouvelle fusée intercontinentale n'est pas l'arme absolue que décrit le Pentagone. Un chercheur du Massachusetts Institute of Technology écrivait ainsi dans l'*International Herald Tribune* du 25 novembre : « Ce qui est remarquable à propos du "Dense Pack" c'est qu'il est vulnérable, même si l'on minimise la précision et la fiabilité des missiles soviétiques. Aussi hermétiques que soient les silos, même si un missile s'égarait (...) de sa cible, il détruirait toujours le même nombre de silos. »

Un tel gâchis apparaît d'autant plus scandaleux que l'accroissement démentiel des dépenses d'armement entraîne déjà un déficit budgétaire record (111 milliards de dollars en 1982) et qu'on annonce de nouvelles attaques contre la protection sociale des travailleurs, en particulier contre le salaire minimum des jeunes. L'hostilité de la population comme le coup de semence des élections du 2 novembre pourraient bien pousser le congrès à repousser le projet de la Maison-Blanche. Les critiques fusent, y compris au sein du parti présidentiel où le député de New York, Bill Green, va jusqu'à affirmer : « Le MX constitue une erreur militaire, sociale, économique. »

L'administration républicaine a déjà subi un retentissant échec au plan économique. Elle est désormais menacée d'un fiasco identique dans le domaine militaire. Et elle aura contribué à mettre en évidence aux yeux de tous la liaison étroite entre son programme d'austérité et le surarmement.

Christian Picquet

1. ICBM : Intercontinental Ballistic Missile

## POLOGNE

## Solidarnosc en situation difficile

• A la veille du 13 décembre, la direction du syndicat clandestin annule les mobilisations prévues

LA direction clandestine de Solidarnosc (TKK) a appelé à suspendre les manifestations prévues durant la semaine du 13 au 17 décembre, à l'exception de celles qui doivent commémorer le souvenir des ouvriers tués à Gdansk en décembre 1970 et des mineurs de la mine « Wujek » assassinés il y a un an. Certains commentateurs se sont empressés d'interpréter cette décision comme une confirmation du recul, voire de la mort du mouvement de résistance, après l'échec de la grève du 10 novembre. C'est aller un peu vite en besogne !

A première vue, la situation actuelle peut donner l'impression d'une victoire de l'équipe au pouvoir qui, tout comme la hiérarchie catholique, cherche à imposer une « entente nationale » aux dépens des travailleurs. La libération de Walesa vise à accréditer le matraquage de la presse officielle polonaise selon laquelle on serait entré dans une situation nouvelle, Solidarnosc étant désormais un « épisode » du passé.

La politique du général Jaruzelski a pour objectif d'accentuer les contradictions qui s'expriment depuis quelque temps au sein du mouvement. « Solidarnosc doit (...) être capable de s'insérer dans le système », affirme Waldemar Kuczynski, un expert du syndicat actuellement à l'étranger dans un article du quotidien espagnol *El País*. Ce qui exprime bien le point de vue du courant conciliateur. A l'opposé, Jozef Piniór, président du comité régional de grève de Basse-Silésie et membre de la TKK, affirme dans une allocution diffusée par la radio clandestine de Wrocław le 16 novembre : « L'essence du système totalitaire tient à la paralysie de notre volonté d'action (...) Et c'est de nous seuls que dépend l'acceptation ou le refus d'une telle normalisation. (...) Je vous appelle à défendre notre syndicat, à poursuivre la lutte pour une République autogérée, pour la liberté et la justice sociale. »

Les perspectives de ceux qui se montrent prêts à composer avec le pouvoir apparaissent particulièrement illusoire quand on connaît les propos de T. Porebski, membre de la direction du POUP, qui, à la mi-octobre, s'adressait en ces termes à des dirigeants du parti en Basse-

Silésie : « L'idée, c'est que tout en levant ou en suspendant l'état de guerre, on donne au gouvernement des pouvoirs spéciaux tels que la militarisation des entreprises comme moyen de renforcer la discipline des travailleurs, ou tels que la proclamation de l'état d'exception dans certaines régions, voire dans tout le pays. Bref, des pouvoirs qui permettent d'agir rapidement pour calmer la situation. Mais formellement, l'état de guerre sera levé. »

De plus, il ne faut pas oublier que la marge de manœuvre de la fraction Jaruzelski est des plus étroites face aux attaques frontales des « orthodoxes » qui lui reprochent sa « mollesse » et son « libéralisme » et qui ne cachent pas leur préférence

pour la méthode musclée afin d'imposer une « normalisation ». C'est pourquoi il convient de ne pas confondre les discours avec la réalité.

L'épiscopat, pour sa part, a réussi une belle opération d'ensemble en obtenant conjointement la libération de Walesa et l'autorisation de la venue du pape en juin prochain. On sait à quel prix : l'appel à la paix sociale et à la démobilisation de la classe ouvrière à la veille du 10 novembre, ainsi que l'assurance renouvelée de sa disposition à négocier avec le pouvoir bureaucratique. A négocier ses intérêts afin de préserver son autorité.

On ne saurait sous-estimer les répercussions de cette politique pour le syndicat hors la loi qui dé-

pend en grande partie de l'institution qu'est l'Eglise pour son fonctionnement et de l'aide matérielle qu'il reçoit.

Toutefois, proclamer que Solidarnosc est mort, c'est compter sans l'expérience et les acquis de milliers de cadres syndicaux qui entendent poursuivre la lutte qu'ils ont menée ouvertement durant dix-huit mois. C'est compter sans la profondeur de ce mouvement qui a touché des millions de travailleurs. C'est compter sans le choc provoqué par la mise hors la loi du syndicat et l'ampleur du boycott des nouveaux syndicats. C'est compter sans la dynamique explosive d'une situation où les difficultés de la vie quotidienne et la politique répressive du pouvoir dans les entreprises exaspèrent une classe

ouvrière qui a refusé jusqu'ici de se laisser terroriser.

Certes, la grève du 10 novembre a été un échec. Pouvait-il en être autrement quand on trouvait, aux points clés de la production, un soldat ou un milicien menaçant les travailleurs ? Pouvait-il en être autrement après les arrestations et les internements massifs qui s'étaient déroulés au cours des jours précédents ?

En outre, il apparaît de plus en plus que le degré d'organisation et de coordination de Solidarité était bien en deçà des suppositions. La crédibilité de la TKK a incontestablement été mise à rude épreuve par son incapacité à donner des perspectives au syndicat clandestin. Sa manière actuelle de remettre le sort du mouvement entre les mains de Walesa en dit assez long sur sa paralysie en tant que direction. Mais il est aujourd'hui d'autres directions qui s'affirment, tel le MKO (comité interrégional de défense de Solidarnosc), structure regroupant des ouvriers des grandes entreprises de seize régions qui refusent toute collaboration avec les autorités.

La dernière déclaration de la TKK appelant à ne pas manifester en décembre montre que les pressions exercées par la politique actuelle du pouvoir et par l'attitude de l'Eglise sont réelles. Mais, en mettant comme conditions minimales à une trêve entre le pouvoir et la société, la libération de tous les prisonniers politiques et la réintégration de tous les travailleurs licenciés, elle révèle en même temps les contradictions d'une telle politique, car enfin, comment la bureaucratie pourrait-elle accepter une telle exigence ?

Nul ne saurait dire aujourd'hui comment les travailleurs vont réagir à cette proposition émanant d'une direction tant critiquée. Mais nous savons quant à nous que le mouvement de solidarité avec Solidarité est plus que jamais décisif. Car les objectifs que se sont fixés les travailleurs polonais sont incompatibles avec le maintien de la bureaucratie au pouvoir. C'est pourquoi nous devons nous mobiliser massivement le 13 décembre pour exiger notamment la libération immédiate de tous les prisonniers politiques.

Jacqueline Allio



### INITIATIVES POUR PREPARER LE 13 DECEMBRE

Le comité dirigé par S. Blumsztajn et S. Czarlewski organise un gala à la Mutualité à Paris, le 13 décembre. Il propose aux confédérations syndicales et aux comités de soutien d'appuyer cette initiative.

Le comité présidé par Z. Kowalewski a appelé à organiser une campagne de soutien matériel au travers de collectes, la semaine précédant le 13 décembre. Il organise une réunion nationale pour faire le point sur cette campagne le 12 décembre à Paris (au 69 ter, rue de la Chapelle dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, métro Porte de la Chapelle). Nous appelons à soutenir ces deux initiatives.

## Rupture au sein du comité de coordination de Solidarité en France

DEPUIS décembre 1981, les militants de Solidarité que le coup de force du général Jaruzelski a surpris en France avaient créé le « Comité de coordination du syndicat Solidarnosc en France ». Par son activité d'animation des initiatives de solidarité, par son travail d'information et par l'aide qu'il apportait à l'organisation des convois humanitaires pour la Pologne, ce comité s'est fait connaître et apprécié de tous.

Or, on vient d'apprendre que ce comité a éclaté et que deux comités s'y référant ont fait leur apparition. Que s'est-il passé ? Les différentes structures et militants actifs dans le mouvement de solidarité ont reçu de la part des deux comités des communiqués qui permettent d'en avoir une idée.

D'une part, dans une lettre envoyée au Comité de coordination du syndicat Solidarnosc en France, Jerzy Milewski — chef du bureau de coordination de Solidarnosc à l'étranger, dont le siège est à Bruxel-

les — a décrété la dissolution et le remplacement de cette structure par un groupe de cinq personnes nommées par lui. Pour ce faire, il se réclame d'un mandat de la direction provisoire clandestine qui fait de lui son représentant à l'étranger. Selon ces cinq militants, « la réorganisation de la représentation de notre syndicat en France est liée à l'élimination de son sein du militant connu, Zbigniew Kowalewski. Il ne s'agit pas, croyez-le, poursuivent-ils, de divergences politiques entre les membres du comité, comme on a tenté de le suggérer ici et là, mais d'une question de confiance de la part des militants de la clandestinité ». Pour appuyer cette explication, ils fournissent une lettre de Bogdan Lis, membre de la TKK et dirigeant de la région de Gdansk, demandant l'exclusion de Z. Kowalewski.

D'autre part, une quinzaine de membres du comité — qui ont porté à leur tête Zbigniew Kowalewski — ont refusé la dissolution et ont déci-

dé de maintenir leur activité. Ils font état d'un mandat d'un autre membre de la TKK, dirigeant de Solidarité de Wrocław, Jozef Piniór, contredisant la lettre de Bogdan Lis et mandatant Kowalewski pour organiser l'aide matérielle à sa région. Voilà pour les faits.

L'exclusion de Z. Kowalewski — dont personne ne met apparemment en doute le travail durant les onze derniers mois — ne pourrait être expliquée que d'une seule façon : qu'il s'agit d'un flic ! Des rumeurs courent d'ailleurs à ce sujet, bien que personne n'avance de faits pour étayer une accusation aussi grave.

La crise au sein du comité de coordination en France appelle donc trois remarques :

1. La TKK, tout comme toutes les structures dirigeantes de Solidarnosc, a le droit, sinon le devoir, de désigner qui bon lui semble pour la représenter à l'étranger ou pour toute autre tâche.

2. Toute structure clandestine peut également avoir son opinion sur la meilleure façon d'aider Solidarnosc à l'étranger. Mais sur ce point, tous ceux qui, depuis des mois, aident Solidarnosc, peuvent avoir une autre opinion.

3. Ni la TKK ni aucune autre direction syndicale ne peuvent tolérer qu'une campagne de calomnies se développe contre un quelconque des militants de Solidarnosc. Nous connaissons en effet trop bien — ce fut une méthode employée traditionnellement par les staliniens — la pratique qui consiste à noircir ceux avec qui on a des divergences. La seule méthode juste en la matière consiste à présenter des preuves matérielles de l'accusation ou bien à démentir des rumeurs qui ne peuvent qu'empoisonner le mouvement ouvrier et ne servent que ses ennemis. Nous ne doutons pas que tous les intéressés s'en tiendront à ce principe.

La scission du comité de coordination — quelles qu'en soient les raisons — est un coup porté à

mouvement de solidarité avec le syndicat clandestin.

L'activité future de chacun des comités qui en sont issus permettra sans doute de juger leurs orientations politiques et leur volonté de lier leur combat à celui du mouvement ouvrier international. Pour sa part, le comité représenté par Kowalewski déclare vouloir collaborer « avec les syndicats des travailleurs et les organisations démocratiques et humanitaires ». Le comité dirigé par S. Blumsztajn et S. Czarlewski n'a pas fait connaître sa plate-forme. Nous verrons par ailleurs quels sont les liens de chacun des comités avec les structures clandestines en Pologne. Avec la TKK bien sûr, mais également avec les structures régionales et interrégionales de coordination.

C'est en fonction de toutes ces données qu'il sera possible de se prononcer sur la scission intervenue en France, qu'à ce jour rien ne paraît justifier.

C.S.

## INDE

## Une réalité oubliée

• Depuis 10 mois les ouvriers des filatures de Bombay sont en grève pour des salaires décentes

Si le voyage de François Mitterrand en Inde a eu autant de retentissement, c'est en raison de son caractère symbolique des orientations de la nouvelle diplomatie française. Comme l'écrivait Georges Sarre dans *le Nouvel Observateur* du 27 novembre, l'objectif en était de « conforter les pays du tiers monde qui refusent d'avoir à choisir entre Washington et Moscou, entre l'impérialisme et l'hégémonie ».

En dépit de la misère dans laquelle vit une majorité de sa population (311 millions d'individus sont au-dessous du seuil de pauvreté absolue), l'Inde est en effet un marché en pleine expansion, qu'Indira Gandhi elle-même présente comme un « potentiel fantastique » (*Le Monde* du 27 novembre). Son industrie est la dixième du monde et réalise des performances significatives dans des domaines tels que l'informatique, l'électronique et les biotechnologies. Les firmes françaises ont déjà obtenu des contrats plus que juteux : construction d'un complexe d'aluminium à Tarapur (Orissa), fourniture de centraux téléphoniques (pour une valeur de deux à trois milliards de francs), vente de quarante Mirage 2000 (ce qui représente cinq à six milliards).

En parfait représentant de commerce, le président de la République est allé négocier deux nouveaux accords : la fourniture d'uranium enrichi à la centrale de Bombay — ce qui rapportera 44 millions de francs par an — et la vente de missiles Exocet à l'armée indienne.

Si ce pays intéresse tellement les industriels français, c'est que son développement économique repose sur la surexploitation de la main-d'œuvre et sur des salaires extrêmement bas. C'est là un aspect que les réceptions fastueuses et les danses folkloriques qui ont marqué la visite du chef de l'Etat français permettent d'occulter.

Et pourtant, les misérables conditions de vie des travailleurs conduisent à de fréquentes explosions sociales. Depuis le 18 janvier dernier,

les 250 000 ouvriers des filatures de Bombay sont en grève générale illimitée. Ils exigent une augmentation de 50 % de leurs salaires, des congés payés d'au moins un mois, des conditions de travail identiques pour tous et l'abolition du très réactionnaire « Bombay Industrial Relations Act » (la loi qui régit les droits du monde du travail). Compte tenu de sa durée, ce mouvement peut d'ores et déjà être considéré comme l'un des plus importants de l'histoire du mouvement ouvrier international.

La législation ne reconnaît qu'un syndicat, le Rashtriya Mill Mazdoor Sangh (RMMS) affilié à une confédération liée au Parti du Congrès, la formation d'Indira Gandhi. Aux yeux des employés des filatures, cette organisation s'est discréditée par ses pratiques de collaboration avec le patronat et le pouvoir politique. Ce qui explique qu'ils adhèrent massivement à un autre groupement, le Maharashtra Gini Kamgar Union (MGKU), dirigé par le docteur Datta Samant, une figure charismatique, ancien membre du Parti du Congrès. L'approche de ce dernier ne dépasse pas le cadre d'un syndicalisme corporatif. Mais son radicalisme, ses appels à l'action directe lui ont valu le soutien de la majorité du prolétariat organisé de Bombay. L'organisation de Datta Samant regroupe ainsi

un million et demi d'adhérents. Les autres syndicats (ceux dirigés par le Congrès et les deux partis communistes) lui vouent dès lors une solide haine et refusent, pour cette raison, de soutenir l'action engagée dans le textile.

L'un des faits marquants de l'épreuve de force en cours est la solidarité et la combativité des ouvriers. Du 11 au 13 octobre, une grève générale dans l'Etat de Maharashtra (dont fait partie la ville de Bombay) a été suivie par un million de travailleurs. Conformément à son habitude, le régime a répondu avec la plus extrême brutalité. Comme au mois d'août dernier, lorsqu'à la suite d'une grève de policiers, des émeutes éclatèrent à Bombay, les travailleurs du textile furent la cible principale des forces répressives. Celles-ci n'hésitèrent pas notamment à pénétrer dans de nombreux logements ouvriers et à molester femmes et enfants.

Depuis dix mois, ces faits sont enveloppés d'un épais silence. Il revient au mouvement syndical international de le briser en faisant connaître sa solidarité, en particulier par des motions adressées à la CISL de Bruxelles ou à la Fédération internationale du textile, pour transmission au MGKU.

Christian Picquet



Les grévistes de Bombay se heurtent à l'action brutale des forces de l'ordre.

## AMERIQUE CENTRALE

## Le silence et la solidarité de façade

« Les peuples d'Amérique centrale ont besoin de se libérer des tutelles économiques et politiques qui les dominent et les exploitent. A l'Occident de le comprendre. S'il choisit de combattre une émancipation que j'estime légitime, il donnera ses chances au communisme. Peut-être est-il déjà trop tard. J'espère que non. » C'est par ces quelques phrases, d'une tonalité plutôt sceptique, que François Mitterrand a commenté la situation nicaraguayenne dans sa récente interview au *Monde*.

Au-delà de l'indispensable — et largement formelle — référence à la « légitimité » de vouloir se libérer des « tutelles économiques et politiques », le président de la République confirme le « profil bas » adopté depuis plusieurs mois par la diplomatie française en ce qui concerne l'Amérique centrale. L'heure n'est plus aux initiatives se voulant spectaculaires, qui avaient marqué le début du septennat : reconnaissance de la représentativité du FDR-FMLN du Salvador, « appel de Mexico » aux opprimés de la région les assurant que le nouveau gouvernement français se-

rait à leurs côtés aux heures décisives...

Face à l'agression quotidienne dont est victime le Nicaragua, face à la possibilité — à court terme — d'une invasion de ce pays depuis le Honduras, François Mitterrand choisit de se taire. Alors que les principaux organes de presse américains expliquent que « jamais le Nicaragua n'a été aussi menacé », il craint qu'il ne soit « trop tard »... non pas face aux milliers de contre-révolutionnaires somozistes massés à la frontière mais face au « communisme »... L'affirmation d'une solidarité concrète avec le gouvernement sandiniste, avec le FDR-FMLN, eût pourtant été, dans les circonstances présentes, la seule manière de prouver que la référence au « besoin de libération » allait au-delà de la pure rhétorique de circonstance.

Au lendemain de la publication de cette interview, les collaborateurs de la section de politique extérieure du comité central du PCF étaient réunis, pour discuter de la situation en Amérique latine. Maxime Gremetz, le responsable international du bureau politique, a conclu les travaux en apportant le soutien de son parti... aux « propositions de paix » de « gou-

vernements aux orientations politiques différentes, comme ceux de Cuba, du Mexique, du Nicaragua, du Venezuela, de Grenade et celles du FDR-FMLN du Salvador ». Ce « soutien » tous azimuts permet entre autres aux dirigeants du PCF d'esquiver la vraie question qui se poserait dès lors qu'une négociation serait ouverte : à quelle « paix » sont-ils favorables ? A celle que proposent la bourgeoisie mexicaine ou la bourgeoisie vénézuélienne, pour briser la montée révolutionnaire dans la région et promouvoir une stabilisation sous la houlette impérialiste ?

Pas plus que de « rhétorique de circonstance », les révolutionnaires nicaraguayens et salvadoriens n'ont besoin aujourd'hui de ce « soutien ». Face à l'agressivité croissante de l'impérialisme, à sa volonté d'en finir avec la révolution nicaraguayenne, d'écraser les combattants salvadoriens, la mobilisation solidaire et de masse avec leur combat est le seul soutien possible. N'est-ce pas la responsabilité des organisations du mouvement ouvrier, du PC, comme du PS, de l'impulser ? Au-delà de toute considération diplomatique ou tactique.

J.-P. B.



## ITALIE

« L'Humanité » et le congrès du PCI

Le comité central du PC italien vient d'adopter un document préparatoire à son XV<sup>e</sup> Congrès, prévu du 2 au 6 mars prochains. Ce projet confirme, en premier lieu, la distanciation croissante entre le parti d'Enrico Berlinguer et l'URSS. Le facteur d'entraînement (« *Spinta propulsiva* ») de « l'expérience historique du socialisme telle qu'elle est définie par le modèle politique, étatique et idéologique réalisé en URSS » est « épuisé », indiquent les thèses. Et elles ajoutent que les pays de l'Est connaissent une véritable crise et non « un simple retard ». Le document attaque également la « politique de puissance » dont Moscou aurait fait preuve à travers des événements tels que la Tchécoslovaquie et l'Afghanistan. Le renouvellement de ces accusations permet à la direction de justifier la proposition d'un « nouvel internationalisme », d'une « recomposition du mouvement ouvrier de l'Europe occidentale » dont le PCI a donné un avant-goût en établissant des rapports permanents avec plusieurs partis sociaux-démocrates.

Au plan intérieur, les chefs communistes italiens tirent les leçons de l'échec de leur stratégie de « compromiss historique » et indiquent qu'ils entendent désormais promouvoir une « alternative démocratique à la Démocratie chrétienne et à son système de pouvoir », excluant toute perspective de collaboration gouvernementale avec le principal parti bourgeois. Nous aurons l'occasion de revenir largement sur ce congrès.

Il convient, pour l'heure, de noter la façon dont le PCF a rendu compte de cet important document. *L'Humanité* du 30 novembre n'hésite pas à prendre position dans les débats intérieurs du PCI. Son correspondant à Rome indique ainsi que les notions utilisées par le parti-frère italien pour caractériser la situation à l'Est « ne sont pas celles du PCF ». Il revient à deux reprises dans son article sur l'opposition manifestée par Armando Cossutta, membre du bureau politique et chef de file du courant « pro-soviétique ».

Détail piquant, le quotidien du PCF est, de ce fait, obligé de mentionner que l'analyse divergente de Cossutta « sera publiée par "l'Unità" [l'organe central du PCI, NDLR] et soumise à la discussion de tout le parti comme les amendements non reconnus sur lesquels leur auteur voudrait insister ». Le lecteur de *L'Humanité* ne pourra s'empêcher de faire la comparaison. Le PCI est bien loin d'avoir un fonctionnement démocratique. Le droit de tendance demeure interdit et le contrôle de l'appareil permet à la direction d'imposer tous les tournants aux militants. Il reste que les modalités de préparation du XV<sup>e</sup> Congrès italien contrastent singulièrement avec les pratiques en vigueur dans le parti de Marchais. Dans quel congrès du PCF des positions minoritaires ont-elles pu être soumises à la discussion de tous les adhérents et publiées par la presse centrale ?

C. P.

## AFGHANISTAN

Une session du tribunal des peuples

Le Tribunal permanent des peuples est l'ancien tribunal Russel qui jugea les crimes de guerre au Vietnam et en Amérique latine. Il avait tenu, du 1<sup>er</sup> au 3 mai 1981, une première session sur l'Afghanistan, à l'issue de laquelle il avait conclu que la pénétration et le maintien des troupes soviétiques sur le territoire afghan étaient, au sens du droit international, une agression. Sur le deuxième point à juger, les violations du droit humanitaire de la guerre et le sort des populations civiles, le tribunal considérait alors qu'il avait réuni des présomptions et même des commencement de preuve, mais souhaitait un supplément d'information et il instituait une commission spéciale d'enquête en remettant sa décision à une deuxième session.

Celle-ci se tiendra à Paris du 16 au 20 décembre 1982, et entendra des rapports sur les armes et les moyens de guerre employés par les armées soviétiques, sur les prisonniers de guerre, sur le sort des populations civiles et le problème des réfugiés, rapports élaborés à partir de témoignages d'Afghans, de médecins, et autres experts et spécialistes.

Un groupe de travail parisien collationne encore toute la documentation existante, en particulier les travaux des diverses missions qui sont allées enquêter sur place, les récits de voyageurs et notamment des médecins. Les vendredi 17 et samedi 18 décembre, les débats seront publics et une séance de projection de films est envisagée.

Le tribunal des peuples n'a pas de statut officiel, c'est un tribunal d'opinion, mais il a, de par ses origines, la qualité de ses membres, et la rigueur de ses travaux, un poids moral incontestable. Ceux qui ont salué ses travaux et ses verdicts à propos du Vietnam et de l'Amérique latine seraient mal fondés à contester ceux qu'il portera sur l'Afghanistan. La cinquantaine de membres qui le composent sont pour la plupart des personnalités prestigieuses du monde scientifique, littéraire, politique. Vladimir Dedijer, ancien chef avec Tito de la Résistance yougoslave antinazie, et Laurent Schwartz en sont, par exemple, membres. De même, en était membre et vice-présidente Ruth First, dirigeante de l'ANC d'Afrique du Sud, assassinée en août dernier, à Maputo, par les racistes sud-africains.

Une permanence du comité d'organisation de la deuxième session du Tribunal permanent des peuples est tenue par le Bureau international Afghanistan, 24, rue de Chaligny, 75012, à Paris.

M. L.

« Inprecor » publie, dans son numéro 137, une interview de Jean-Philippe Tabart, de l'Aide médicale internationale, qui était en Afghanistan, dans la vallée du Panshir, lors de deux récentes offensives soviétiques.

VIEN  
DE PARAITRE

INPRECOR

- El Salvador: L'offensive du FMLN.
- Chine: Les dissidents chinois et l'expérience de Solidarnosc.
- Algérie: Vingt ans d'indépendance.
- Dossier: Pologne: Un an après le coup de force de Jaruzelski.

INPRECOR

INTERCONTINENTAL PRESS

EL SALVADOR

Importante offensive militaire et diplomatique du FMLN

POLOGNE

De l'état de guerre à l'état d'exception

DOCUMENT EXCLUSIF

Un dirigeant du POUP parle des grèves, de l'agresse et de la levée de l'état de guerre

## Identification d'une femme

De l'Avventura à *Blow up*, du *Désert rouge* à ce dernier film, *Identification d'une femme*, Michelangelo Antonioni n'a cessé de peindre des portraits de femmes comme autant d'énigmes. A vouloir trop agrandir sa photo, le héros de *Blow up* voyait en même temps se multiplier les mystères. Ici, à nouveau, des portraits de femmes à éclipse. Un metteur en scène rêve d'un film qui peindrait la femme idéale, mais les femmes qu'il rencontre, dans la vie, ne s'arrêtent pas. Elles le quittent un jour ou l'autre. Le désir ne cadre pas toujours... Antonioni réussit à donner à voir, tout à la fois, la poursuite de la femme idéale, d'absence en absence, et les moments amoureux dans toute leur intense présence.

Un Antonioni du meilleur cru.  
Noémie Mas

## La Guerre d'un seul homme

Des images et des voix d'archives, la guerre, l'occupation, le front de l'Est, la version officielle des événements. En contrepoint, la voie isolée, cynique, moralisatrice d'Ernest Jünger, officier d'occupation qui s'étonne d'être pris pour un occupant. C'est qu'il aimerait bien tirer son épingle du jeu, le pauvre. Le fascisme, oui (le film oublie de rappeler qui est Jünger : l'un des « théoriciens » de l'Etat national-socialiste), mais pas avec ces gens vulgaires que sont les gestapistes. On rêve. Qui dit contrepoint ne dit pas dialectique. Qu'un officier allemand tienne sur la guerre des propos désabusés ne formule en rien une critique du cinéma documentaire d'archives, se prendrait-il pour l'élaboration d'une fiction à plusieurs voix. Ne formule pas plus une critique de l'objet de ce cinéma : l'Histoire. La réhabilitation

de Jünger en Allemagne (son prix Goethe de 1982) tend à brouiller les cartes dans la chimère d'un Etat (très) fort qui pourrait être « pur ». On peut avoir l'impression que Cozarinsky participe à cette confusion. Il reste les images. Ce qu'on y voit et ce qu'on y entend n'a besoin d'aucun commentaire désenchanté. La voix de Jünger est de la pure mondanité littéraire : c'est aussi cela la collaboration.

Piotr Gourmandisch

## Hécate

*Hécate* : dans la mythologie grecque, Hécate est la déesse des terreurs nocturnes ; elle préside aux maléfices et les chiens hurlent sur son passage. Une personne bien digne d'intérêt ! Daniel Schmid n'est pas exactement à la hauteur de la référence et il n'est pas sûr que l'ancien mannequin vedette de Revlon soit la meilleure incarnation possible du maléfice et de l'ombre. Film de passion, certes, mais on le sent peu passionné lui-même, hésitant entre la face invisible des choses et celle, trop visible, des décors, des costumes et des postures d'acteurs.

## New York, 42<sup>e</sup> rue

*New York, 42<sup>e</sup> rue* : au-delà de l'adaptation d'une pièce dont le sujet aurait encore été scabreux il y a dix ans (garçons de passe, drogue), au-delà d'une certaine vérité « naturaliste » des bas-fonds moraux et sexuels de New York, ce qui frappe le plus concerne moins l'œil que l'oreille. C'est la création d'une langue par emprunts successifs et combinés au vocabulaire de la drogue, à celui du sexe, à l'argot banal. Une langue nouvelle qui inlassablement recouvre le film comme un psaume pervers. Le code obscur de la dégradation sociale qui est devenu comme le bégaïement collectif de millions d'Américains. Cela « parle » plus de la dégénérescence de la société américaine que toutes les statistiques réunies. Paul Morrissey sait bien de quoi il s'agit.

P. Gourmandisch

## L'Ombre de la terre

Une petite famille tribale, nomade, aux frontières du désert tunisien, va, au fil des ans, voir son mode de vie traditionnel lentement attaqué par l'évolution du monde, la sécheresse, le départ des jeunes, les morts non remplacés. Le cinéaste tunisien Taieb Louhichi donne à voir ce destin inexorable avec une précision sociologique qui n'est pas exempte d'émotion.

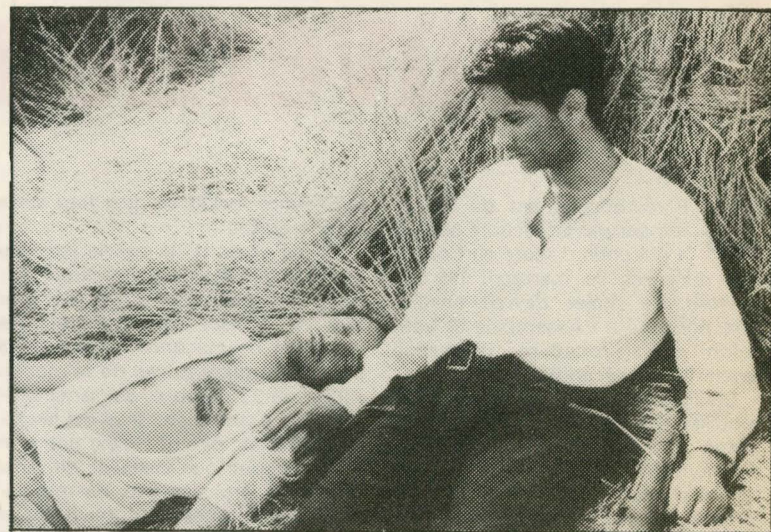
P.-L. T.

## Reprises

Le mois de décembre s'annonce singulièrement riche en reprises de toutes sortes qui iront, selon l'âge et l'humeur, de la redécouverte curieuse (*Femme au Démon*, un western d'avant-guerre qui inventait la notion d'anti-héros) à l'enthousiasme de toujours (*Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse*, l'un des plus beaux films de Minelli, une histoire fleuve de grands-bourgeois sur fond de guerre qui ravira les amateurs de feuilletons télé avec le cinéma en plus). Puis, à chacun selon sa dose de nostalgie ou de curiosité, *la Reine Christine* pour Greta Garbo ; *Gilda*, pour Rita Hayworth sans Orson Welles ni Fred Astaire ; *l'Homme invisible* pour se souvenir de l'époque où le cinéma fantastique cachait les choses au lieu de les balancer à la tête du spectateur avec un grand baquet de sang et un coup de matraque.

Pour la première fois sur nos écrans, la version intégrale de *la Poursuite impitoyable* qui inaugurerait aux studios Action un hommage à Arthur Penn. Enfin, *les Vikings*, superproduction en peaux de bêtes et à coups de hache où l'Histoire ne se porte jamais aussi bien que lorsqu'on l'invente de toutes pièces, et *Tom Jones* qui, de cette Histoire toujours, n'emprunte que les sentiers de traverse et les bas-côtés pour la plus grande allégorie de l'œil et de l'esprit.

Piotr Gourmandisch



## La Nuit de San Lorenzo

Une femme, de nos jours, se rappelle un épisode de son enfance : en 1944, elle a fui, avec les gens de son village, les Allemands et les fascistes, a recherché les Américains qui n'étaient pas loin, a assisté aux combats rapprochés dans les blés...

Les frères Taviani, qui ont à leur actif une carrière particulière dans le cinéma italien — films difficiles, parfois succès publics quand même, exigence d'écriture, parfois sujets politisés appelant la discussion, comme *Saint Michel avait un coq* ou *Padre Padrone* —, n'ont jamais caché leur admiration pour Rossellini, et le beau film qu'ils nous offrent

aujourd'hui évoque, effectivement, le retour que fit, un moment, Rossellini aux « histoires de Résistance » avec *le Général della Rovere*. Le pathétique de ce « genre » demande à être traité avec soin : les frères Taviani ont su, ici, éviter les pièges du larmoyant, de la sensiblerie, jouer sur les paysages toscans irremplaçables, composer un récit, des images splendides. La scène la plus forte est peut-être celle qui ouvre le film, ce mariage « expédié » d'un insoumis. Mais les « morceaux d'anthologie » abondent.

P.-L. Thirard

## Livres

● Christian Viviani, *le Western* (édition Henri Veyrier). Bel album, 228 pages, iconographie somptueuse (pas de couleurs !) et texte passionné et érudit.

● Michel Ciment, Jerry Schatzberg, *Schatzberg*, de la photo au cinéma (édition Chêne Hachette). Schatzberg avait déjà une certaine expérience de la photo quand il rencontre Brodovitch, le maître de toute une génération de photographes américains (il a eu une exposition au Grand Palais en

novembre). Et il est déjà un photographe renommé quand il devient cinéaste. S'appuyant sur les images — les photos, les photogrammes de films —, Ciment retrace la carrière d'un créateur de formes.

● Michel Saloff, Jean-François Vilar, *Paris la nuit* (ACE, édition). Splendides photos couleur de Saloff, pour un sujet bateau. Texte plaisant où l'ami Vilar montre verve et poésie. Rien d'indispensable : un « livre cadeau » de bon goût.



Le Limier de Mankiewicz



● **Vendredi 23 h (A2)**, *Fièvre sur Anatahan*, le dernier film de Josef von Sternberg, et en quelque sorte son testament. Intemporelle histoire de soldats japonais amoureux de la même femme, et isolés durant sept ans sur une île du Pacifique. Dédramatisé au possible, mais riche d'un érotisme baroque, ce film prouve que même sans Marlène Sternberg était un très grand cinéaste.

● **Samedi 20 h 35 (FR3)**, *Otello*, opéra de G. Verdi. Les amateurs de belles pierres remarqueront que c'est retransmis en différé des arènes de Vérone, les mélomanes qu'outre la retransmission en simultané sur France-Musique en stéréo, le rôle de Desdémone est tenu par l'étonnante Kiri Te Kanawa. Les cinéphiles noteront que la mise en scène est due à G. de Bosio.

21 h 50 (A2), cinquième et dernier épisode des *Amis* d'A. Kostenko.

● **Dimanche 20 h 35 (TF1)**, *les Hommes du président*, d'A. Pakula,

avec D. Hoffman et R. Redford. L'affaire Watergate, remarquablement reconstituée par Pakula. Des comédiens excellents, mais on peut regretter l'absence de tout suspense (on comparera avec *A cause d'un assassinat*, réalisé par Pakula deux ans auparavant, et programmé jeudi à 15 h sur A2).

21 h 40 (A2), « Nos mères de Méditerranée », quatre portraits de femmes méditerranéennes.

22 h 30 (FR3), *le Chant du Mississippi*, l'un des plus beaux « musical » hollywoodiens, pour inaugurer le cycle consacré à Vincente Minelli, le maître incontesté de la comédie musicale... Judy Garland y est merveilleuse !

● **Lundi 20 h 35 (TF1)**, *le Limier*, de Joseph Mankiewicz, avec L. Olivier et M. Caine. L'un des films les plus diaboliquement intelligents de l'histoire du cinéma parlant ! Où finit le jeu, où commence le « vrai » dans cet extraordinaire ballet entre chat et

souris ? Mais, au fait, qui est la souris ?...

● **Mardi 20 h 30 (FR3)**, « La dernière séance » nous offre ce soir, en entrée : un Tom et Jerry westernien, *Texas Tom* ; en premier plat, un classique du genre, *Johnny Guitar* de Nicholas Ray, avec J. Crawford et S. Hayden, baroque et tumultueux ; en fromage un remarquable Tex Avery (peut-être son chef-d'œuvre) : *le Noireaud porte-malheur*, encore plus surréaliste que les autres... et en dessert, *le Signe de Zorro*, de R. Mamoulian, avec Tyrone Power dans le rôle du justicier masqué.

● **Judi 15 h 05 (A2)**, *A cause d'un assassinat*, de A. Pakula, avec W. Beatty. Un thriller magistral, angissant et terrifiant, l'un des meilleurs films de politique-fiction des dix dernières années.

Michel Laszlo

# Avortement remboursé, le gouvernement a cédé

**L**E remboursement de l'avortement par la Sécurité sociale a été enfin discuté au Conseil des ministres ce mercredi 1<sup>er</sup> décembre. Le projet devrait ensuite être présenté à l'Assemblée et voté selon une procédure d'urgence avant la fin décembre.

Soulignons que c'est grâce à la mobilisation des organisations féministes et de certaines organisations du mouvement ouvrier si cette promesse électorale du candidat F. Mitterrand voit son aboutissement.

L'annonce faite sur TF1 dit que le remboursement devrait être effectif dès à présent. Ce remboursement serait « financé par l'Etat dans le cadre global du budget de la santé », une part de ce budget servant à éponger le déficit de la Sécurité sociale. L'acte serait codifié à

la Sécurité sociale comme tout autre acte médical.

Ce ne serait donc pas la ligne du budget spécial discuté chaque année, initialement proposé par Mauroy et qui avait suscité des réactions de mécontentement de la part des organisatrices de la mobilisation du 23 octobre, qui serait présentée à l'Assemblée. Si tel est le cas, on peut donc dire que c'est une première victoire que viennent de remporter les organisations du mouvement des femmes et toutes celles et ceux qui se battent pour le droit à l'avortement.

C'est là un encouragement à poursuivre la lutte dans l'unité pour la levée de toutes les autres restrictions, pour la dépénalisation de la loi et son inscription au Code de la santé, pour que les moyens financiers soient débloqués pour la mise en place de centres d'orthogénie de qualité dans tous les quartiers.

L'expérience de cette lutte doit nous servir dans les combats que nous continuons à mener sur tous les terrains de l'oppression des femmes, en particulier sur la reconnaissance d'un réel droit au travail.

Lundi 6 décembre devrait être présenté à l'Assemblée le projet de loi d'Yvette Roudy sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Si un certain nombre de points sont positifs dans cette loi, elle est largement insuffisante.



Manifestation du 23 octobre 1982 à Paris.

Notamment, aucune mesure de contrainte sur les employeurs n'est prévue, et la possibilité pour les asso-

ciations ou groupes de femmes de se porter partie civile en cas de conflit avec un patron a été retirée alors

que cette clause faisait partie du projet initial.

S. F.

## APPEL

Au moment du débat parlementaire sur le projet de loi sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes présenté par Y. Roudy, la Coordination des groupes femmes, le GRIEF, Choisir, le GAMS, le MIEL et divers collectifs de femmes appellent à un rassemblement sur la place du Palais Bourbon, à 18 heures, lundi 6 décembre.

## Avortement, contraception une même lutte

• Toutes les découvertes scientifiques doivent être mises à la disposition des femmes

**D**E la légalisation de la contraception et de l'avortement à la reconnaissance du droit pour les femmes à disposer de leur corps, la route est longue, le chemin ardu, semé d'embûches !

Car si la contraception fut une lutte, un combat, elle continue de l'être au même titre que le droit à l'avortement. Les deux sont intimement liés et il est difficile de les séparer.

Et si l'on doit s'interroger sur le fait que, 14 ans après la loi Neuwirth légalisant la contraception, 8 ans après son remboursement par la Sécurité sociale, encore moins d'un tiers des femmes en France utilisent un moyen contraceptif, on doit aussi combattre avec énergie tout ce qui vise à culpabiliser les femmes dans leur choix d'avoir ou pas des enfants, et qui s'exprime en grande partie aujourd'hui à propos de l'avortement.

Nous ne parlerons pas ici de la hiérarchie catholique, qui dénie aux femmes jusqu'au droit d'utiliser des moyens contraceptifs autres que celui qui consiste à pratiquer l'abstinence.

### Avortement, dernier recours

Mais il est important de relever que, même parmi ceux et celles qui sont pour le droit à la contraception, le droit à l'avortement, lui, fait l'objet de multiples restrictions et garde-fous. Ainsi a-t-on vu surgir le terme « avortement, dernier recours ».

Outre que cette expression est sous-tendue par une idée fautive selon laquelle l'avortement ne serait qu'un phénomène conjoncturel qui disparaîtrait lorsque la contraception sera largement répandue, c'est ne pas tenir compte des multiples raisons qui font qu'une femme doit

pouvoir décider d'interrompre à tout moment une grossesse en cours.

Cette idée maintient les femmes dans un « bain » de culpabilité, freine leur liberté de choisir, apporte une justification à l'existence de cette loi qui ne fait que restreindre le droit des femmes à avorter.

Et s'il faut multiplier l'information sur les divers moyens contraceptifs — l'effort fait dans ce sens par le ministère des Droits de la femme est positif, même s'il n'est pas tout à fait satisfaisant dans sa forme —, cela ne doit pas être opposé à la lutte pour la levée de toutes les restrictions au droit à l'avortement.

De ce point de vue, l'exemple de ce qui a été, au départ, une méthode contraceptive, l'induction des règles et son évolution, est intéressant et éclairant à plus d'un titre aujourd'hui, comme technique d'avortement.

L'induction des règles ou régulation menstruelle se pratique aux Etats-Unis depuis les années 1970. Il s'agit de l'évacuation utérine par mini-aspiration dans les quelques jours qui suivent la date présumée des règles, en utilisant des canules de Karman de 4 à 5 mm. C'est une méthode simple qui peut être pratiquée sans anesthésie et qui ne nécessite pas dans la plupart des cas, de dilatation du col de l'utérus.

### L'induction des règles, un acte frontière ?

Cette méthode a été faiblement utilisée en France, alors qu'elle permettait cependant d'éviter l'attente et les lourdeurs des démarches obligatoires de l'IVG. L'information sur cette technique n'a jamais été réellement diffusée en dehors de quelques cercles militants. Très peu de médecins la pratiquent.

Le danger était-il donc si grand

que les femmes, ces éternelles irresponsables, l'utilisent comme moyen contraceptif à l'exclusion de tout autre ? Et si certaines le choisissaient, n'était-ce pas leur droit le plus strict ?

Et l'on voit ici que toute rétention de l'information ne peut qu'être préjudiciable aux femmes, quand on sait que la majorité d'entre elles savent très tôt qu'elles risquent d'avoir eu un rapport fécondant.

Certainement que les pressions des laboratoires contre toute information concernant ce que l'on peut appeler la contraception d'après (pilule et stérilet du lendemain, induction des règles) ne sont pas à négliger, comme le soulignait un médecin lors des journées de l'ANCIC des 10 et 11 octobre 1981.

L'inconvénient majeur de cette méthode comme moyen contraceptif était que l'aspiration se pratiquait donc dans l'ignorance de la situation, et c'était dans la moitié des cas une aspiration pour rien.

Aujourd'hui, la découverte d'un nouveau test et sa commercialisation depuis avril 1981 permettent de revoir tous les termes du débat et obligent à repenser plus que jamais le problème de la loi sur l'avortement.

Ce nouveau test permet de déceler très tôt la grossesse, à peu près à 2 ou à 3 jours de retard de règles. Il permet donc d'effectuer un avortement précoce avec la méthode d'induction des règles tout en évitant les aspirations inutiles. C'est là un progrès considérable, qui permet d'amoindrir certains aspects traumatisants de l'avortement. Car aucune femme n'a jamais soutenu qu'un avortement pouvait s'envisager de gaité de cœur, ni, surtout, envisagé de le dédramatiser au niveau de l'acte lui-même.

L'autre avantage de cette métho-

de, et non des moindres, c'est qu'elle peut tout à fait se pratiquer en structure légère, cabinet médical, centre de santé, PMI où il existe des consultations gynécologiques, et donc près des lieux d'habitation.

Mais cette nouvelle possibilité ouverte pour les femmes se verrait aujourd'hui interdite si l'on s'en tenait aux termes et aux limitations de la loi. C'est ce que faisaient remarquer plusieurs médecins de l'ANCIC lors d'une table ronde tenue l'année dernière sur ce sujet : « Dans la mesure où on généralise le bêta test avant l'induction, je ne vois pas tellement comment on peut soutenir que c'est différent d'une interruption de grossesse ; c'était vrai lorsque le bêta test n'existait pas ou lorsqu'on le fait à deux ou trois jours de retard. »

Et aussi : « C'est un acte frontière qui pourrait s'appeler IVG très précoce ; auquel cas nous tomberions dans la législation sur l'IVG, et nous ne pourrions plus en faire puisque les femmes ont un délai de réflexion de huit jours, et qu'au-delà de ces huit jours on ne peut plus faire d'induction. Voilà le paradoxe de notre histoire sur le plan légal. On attend de voir comment les ministères réagiront. »

Un des aspects de la lutte, aujourd'hui, pour un réel droit à l'avortement et à la contraception, c'est aussi la publicité de tous les moyens techniques et du sens dans lequel se font les recherches scientifiques dans ce domaine. Un large débat sur la loi sur l'avortement, sur les tenants et aboutissants et sur les aspects concrets de ce problème, est aujourd'hui nécessaire si l'on veut que soit reconnu réellement aux femmes « le droit de choisir ».

Sonia Folloni

## LES JUGES DE NANCY EN FLAGRANT DELIT DE SEXISME

Scandaleux mais vrai, la cour d'appel de Nancy a confirmé le jugement du tribunal des prud'hommes qui avait accepté comme motif de licenciement le refus d'une employée de porter un soutien-gorge sous son chemisier !

Et dans la presse et la radio, chacun y va de son commentaire égrillard, ne faisant là que reprendre les termes scandaleux des attendus du procès.

Ce jugement est grave, il porte atteinte à la dignité d'une femme. Et c'est elle qui, de victime, devient l'accusée. Retournement de situation déjà connu par les femmes dans les cas de procès pour viol. Après les considérations sur l'âge, la silhouette comme critères d'embauche, après le droit de cuissage des patrons, voilà maintenant que la tenue vestimentaire d'une femme peut légalement devenir motif de licenciement !

Hypocrisie de ce jugement qui arrive mal à cacher sa misogynie et son sexisme sous des apparences de prétendue sauvegarde de la bonne moralité.

Lamentables, ces juges baveux qui ont osé écrire : « Si l'évolution des mœurs tolère maintenant les seins nus, cette tolérance est pour l'instant limitée au domaine des loisirs. Elle ne s'étend pas aux lieux de travail, sinon pour les artistes de music-hall ou de cabaret. »

Madame Roudy, à quand cette loi contre les discriminations sexistes que vous avez promise ? Et les organisations féministes pourront-elles se porter partie civile ? Ce ne sera pas de trop !

En attendant, saluons le courage de Pascale qui ne craint pas, malgré les humiliations dont elle est victime, de continuer à se battre et fait appel devant la Cour de cassation. Et assurons-la de notre soutien et de notre solidarité féministe.

S. F.